



Plan Canopée

Les arbres contre le réchauffement

Planter des arbres, végétaliser, désimperméabiliser...
La Métropole lance son « Plan Canopée », contre les îlots
de chaleur et pour la biodiversité.

• LIRE P.10



Les métropolitains plébiscitent l'eau du robinet

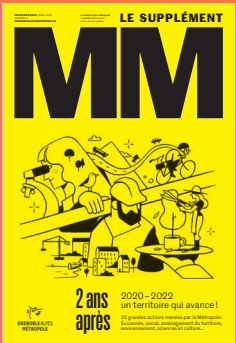
Selon une étude,
94% des habitants
sont satisfaits du goût
de l'eau du robinet.

• LIRE P. 25

Supplément : 2 ans après la crise sanitaire

Aides aux commerces,
aux entreprises, place au vélo...
12 pages pour comprendre
ce qu'a fait la Métropole.

• LIRE P.13 À P.24





© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© BDL / Fabien Baldino

HOCKEY

Au terme d'une magnifique saison, les Brûleurs de Loups ont terminé en tête de la saison régulière et ont entamé les play-offs pied au plancher. À l'heure où nous mettions sous presse, l'équipe venait de valider son ticket pour les demi-finales de la Ligue Magnus.



Dans chaque numéro retrouvez la photo la plus likée de la période sur Instagram



Cette image de Meylan avec les montagnes enneigées en arrière-plan a eu vos faveurs sur notre compte Instagram. Vous êtes plus de 660 à avoir apprécié cette photo publiée en mars.

EN IMAGES

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



SCIENCES

La construction de Cosmocité, le futur Centre de sciences de la Métropole, progresse : la grosse charpente du bâtiment, qui recevra le planétarium, a été posée ! L'équipement devrait ouvrir ses portes fin 2022-début 2023.

© Ville de Grenoble / Auriane Pollet



QUALITE DE L'AIR

Depuis février, la Tour Perret affiche tous les soirs les couleurs de l'indice Atmo pour informer les habitants de l'agglomération de la qualité de l'air prévue le lendemain. De « bon » à « extrêmement mauvais », l'indice décline la qualité de l'air en six couleurs : bleu, vert, jaune, rouge, pourpre, magenta.

BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMP-SUR-DRAC
CHAMPAGNIER
CLAIX
CORENC
DOMÈNE
ÉCHIROLLES
EYBENS
FONTAINE
GIÈRES
GRENOBLE
HERBEYS
JARRIE
LA TRONCHE
LE FONTANIL-CORNILLON
LE GUA
LE PONT-DE-CLAIX
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
MEYLAN
MIRIBEL-LANCHÂTRE
MONT-SAINT-MARTIN
MONTCHABOUD
MURIANETTE
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
NOYAREY
POISAT
PROVEYSIEUX
QUAIX-EN-CHARTREUSE
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
SAINT-ÉGRÈVE
SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
SAINT-PAUL-DE-VARCES
SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
SARCENAS
SASSENAGE
SÉCHILLENNE
SEYSSINET-PARISSET
SEYSSINS
VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VENON
VEUREY-VOROIZE
VIF
VIZILLE

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Le mot de Christophe Ferrari

Les Métropolitains aux côtés du peuple ukrainien
Parce que nous ne pouvons rester insensibles à ce qui se passe en Ukraine, la Métropole et les mairies sont mobilisées depuis la première heure. Pour répondre à cette crise, la Métropole, en lien avec les services de l'État en charge de l'accueil des réfugiés, accompagne les communes, les associations et les citoyens dans leurs propositions d'hébergement, d'aide financière ou matérielle mobilisées pour venir en aide aux familles ukrainiennes arrivant sur notre territoire. Nous apportons également une subvention exceptionnelle de 50 000 € au titre du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales, afin de répondre au caractère d'urgence de cette crise humanitaire.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole



1,6 milliard investis d'ici 2026 pour des transitions qui n'oublient personne
Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) est la déclinaison financière de notre feuille de route. Notre majorité a posé un cap clair pour ce mandat : l'urgence climatique ne fait aujourd'hui plus de doute. Il est de notre devoir d'accompagner les transitions, notamment en s'assurant que les plus fragiles ne soient pas oubliés. Ce Plan atteint plus de 1,6 milliard d'euros investis d'ici à 2026. Un chiffre qui est le double de celui du précédent mandat. C'est cela, être à la hauteur des transitions. Nos 49 communes s'engagent dans la durée pour être à l'avant-garde, avec un soutien renforcé de la Métropole.

Un territoire où le bien-vivre est essentiel
Nous portons avec force nos priorités, au carrefour de l'écologie et du social, au service de l'attractivité, de la cohésion de notre territoire et de la qualité de vie : mobilités douces, qualité de l'air, logements sociaux, aménagement du territoire, développement économique... L'ensemble des acteurs de notre territoire doit être concerné par le projet métropolitain et les politiques publiques de progrès qui y sont menées. C'est par la coordination et le volontarisme que nous porterons collectivement nos engagements. Ce Plan d'investissement porte notre marque de fabrique. Il sera notre boussole, ici, à Grenoble Alpes Métropole. C'est ainsi que nous ferons rayonner notre territoire.

UNE PREMIÈRE!

Un couple de gypaètes
s'est reproduit
dans le Vercors



© Adobe Stock

C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité et une première depuis près de 100 ans : alors que cette espèce ne se reproduit qu'en captivité, un couple de gypaètes barbus, rapace en voie de disparition dont l'envergure peut aller jusqu'à 3 m de large, a pondu en liberté dans le cirque d'Archiane. Une belle récompense pour la Réserve des hauts plateaux du Vercors qui réintroduit l'animal depuis 2010. Le lieu exact où se trouve le nid est tenu secret.

BAS CARBONE

Verkor plante
un centre de R&D
à Grenoble

Créé en juillet 2020 et grand espoir industriel français, Vekor a décidé d'implanter son centre de recherche à Grenoble. Ce futur laboratoire sera implanté dans les locaux de l'ancien site de Schneider Electric sur la Presqu'île. Il permettra à l'entreprise de développer ses batteries bas carbone destinées aux véhicules électriques mais aussi de former les techniciens et les ingénieurs de cette nouvelle filière. Le « Vekor Innovation Centre » devrait être inauguré avant cet été.

PORTEFEUILLE

Métroénergies
vous aide à faire
des économies

Alors que le coût des énergies augmente, la Métropole vient de lancer un nouveau service public pour mieux maîtriser sa consommation : Métroénergies. Gratuit, sécurisé et sans engagement, ce site internet permet de suivre sa consommation et sa facture d'électricité, de gaz ou de fioul. Il permet aussi de comparer sa consommation par rapport à un foyer similaire (anonyme). Métroénergies propose enfin des conseils pour réduire sa facture : comment isoler sa maison, comment améliorer son système de chauffage, comment optimiser son éclairage, etc.

Plus d'infos sur metroenergies.fr

ÇA SE FÊTE

Inovallée souffle
ses 50 bougies



© DR

Avec plus de 350 entreprises et 11 000 emplois, le pôle d'excellence spécialisé dans les technologies numériques constitue un des principaux centres économiques de la Métropole. Il rassemble sur les communes de Meylan et de Montbonnot Saint-Martin, des TPE/PME industrielles à la pointe de la technologie, des start-up, et des centres de recherche de grands groupes français et internationaux (Inria, Naverlabs, Orange Labs). Une diversité de profils qui fait la richesse de cet écosystème basé sur sa capacité d'innovation dans des domaines aussi variés que la santé, l'aéronautique, l'énergie, les véhicules autonomes... Afin de célébrer sa demi-décennie, la technopole organise plusieurs temps forts tout au long de l'année 2022.

Plus d'infos sur inovallee.com

JO DE PÉKIN

Grenoble,
terre de champions



Arthur Bauchet © CPSPF / Grégory Picout

33 athlètes, 6 médaillés pour 9 médailles, 5 pays représentés, un quart de l'équipe de France, un tiers des médailles tricolores ! Cet hiver, 20 étudiants et 13 jeunes diplômés de l'Université Grenoble Alpes (UGA) ont brillé sur les pistes des Jeux olympiques et paralympiques de Pékin. À l'image d'Arthur Bauchet, étudiant en physique, qui décroche 4 médailles paralympiques : trois en or et une en bronze ! Hors de l'université, mention spéciale au Grenoblois Émilien Jacquelin (club SC Villard-de-Lans) qui a contribué à arracher la première médaille française (argent) de ces jeux (biathlon relais mixte). Et à Hyacinthe Deleplace (GUC Grenoble ski) revenu avec le bronze en épreuve de descente (para ski alpin). En attendant Paris 2024...

ÇA POUSSE

Artelia
au cœur de Grandalpe

Les travaux du nouveau siège d'Artelia ont été officiellement lancés à Échirolles. Déjà implantée dans la commune, la multinationale spécialisée dans le conseil et l'ingénierie a choisi de poursuivre sa croissance au cœur de Grandalpe. Un projet accompagné par la ville d'Echirolles et la Métropole grenobloise qui développent dans le secteur un nouveau quartier composé d'activité économique, de logements, d'espaces publics et de services. L'immeuble sera livré à la fin de l'été 2023 et accueillera 500 emplois.

TÉMOIGNAGES

Réduire ses déchets : Ils l'ont fait !

Que ce soit en ville ou dans les communes rurales, de plus en plus de métropolitains réagissent et réduisent leurs déchets. Comment font-ils ? Est-ce si contraignant ? Quelles sont les limites ? Ils racontent.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Le Locafé, à Grenoble, ne remplit en moyenne qu'une poubelle grise par semaine.

La Métropole vous aide à moins jeter

En plus de la collecte des déchets alimentaires, la Métropole met à disposition des broyeurs à végétaux et organise des « donneries » pour faciliter le réemploi des objets et des matériaux. Elle organise aussi des ateliers de formation pour apprendre à composter et fournit gratuitement des composteurs. Elle met à disposition des organisateurs d'événements des gobelets réutilisables, des poubelles de tri-événementielles et des rampes à eau. Enfin, la Métropole propose des ateliers pour passer aux couches lavables.

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/reductiondechets

« JE FAIS LA CUISINE DÈS QUE JE PEUX » KAREN

Karen vit à Herbeys et s'est lancée progressivement dans la réduction des déchets de sa famille : « J'ai commencé par fabriquer des lingettes pour remplacer les essuie-tout. Après, j'ai acheté des sacs en tissus pour faire mes courses en vrac. J'ai remplacé les bouteilles par une gourde. Je n'achète plus de plats préparés et je fais la cuisine dès que je peux. J'ai supprimé les contenants en plastique en utilisant du savon plutôt que du gel douche. Idem pour le liquide vaisselle et la lessive ».

Mis bout à bout, ces gestes lui ont permis de diminuer le volume de sa poubelle grise qu'elle sort désormais « toutes les deux ou trois semaines ». Karen a conscience cependant « que tout le monde n'a pas les moyens ni le temps de le faire ».

« JE N'ACHÈTE PLUS DE FRUITS ET LÉGUMES EMBALLÉS » ADELINE

Le premier confinement a constitué un choc pour Adeline, habitante à Seyssins. « On mangeait à la maison à chaque repas et à cette occasion, je me suis rendu compte de la quantité de déchets que l'on produisait. C'était hallucinant ». Adeline commence par acheter en vrac car « ce n'est pas forcément plus cher » : « Aujourd'hui, je n'achète plus de fruits et légumes emballés dans du plastique (...). Je prends mon fromage chez le producteur et je fais moi-même ma pâte à tarte. »

« C'est moins facile pour certains produits qui périssent vite comme le jambon, nuance-t-elle. Et puis, cela implique d'avoir un magasin de vrac pas loin de chez soi et d'avoir du temps pour faire les courses. »

« ON SE FAIT LIVRER EN GRANDE QUANTITÉ » AU LOCAFÉ

Michel et Claire ont ouvert le Locafé en 2019 dans le quartier Berriat. Un joli restaurant de quartier où les plantes vertes s'épanouissent. Où l'on sert une cuisine végétarienne, de saison et bio. Et où les déchets se réduisent à peau de chagrin.

Le Locafé ne remplit, en moyenne, qu'une poubelle grise par semaine – quand dans un restaurant « classique », c'est plutôt une poubelle par jour. Comment sont-ils parvenus à ce résultat ? « Nous avons contacté tous nos fournisseurs pour leur demander de livrer en grande quantité », explique Michel. L'établissement a ensuite banni tous les emballages en plastique.

Seconde étape : le recyclage. Tous les emballages en carton sont envoyés chez une céramiste du quartier qui s'en sert pour protéger et expédier ses propres produits. Les restes de cuisine ou de repas partent, eux, au compost tandis que chaque partie comestible des fruits et légumes est utilisée.

C'est la même chose avec les épluchures, les fanes ou les racines transformées en poudre ou en fond de sauce. La cave du restaurant est ainsi remplie de grands bocaux de cœurs de navet, de tranches d'orange ou d'émincés de poivron. Tous ces restes, transformés, recyclés, serviront à agrémenter un nouveau plat. Fait maison, évidemment •

BIODIVERSITÉ

Les communes font leur inventaire

Pour mieux connaître les espèces présentes sur leur territoire, sept communes de la Métropole grenobloise participent à la création d'un Atlas de la biodiversité. Un travail mené avec le Parc naturel régional du Vercors et l'Office français pour la biodiversité.

Sur les 8 millions d'espèces animales et végétales vivant sur Terre, un million sont désormais menacées d'extinction. En cause : l'urbanisation, le réchauffement climatique, la dégradation des zones humides et des corridors écologiques et l'utilisation massive de pesticides. « Connaître les différents milieux d'un territoire est donc un moyen de protéger certaines espèces de leur destruction. Non pas du fait d'actes malveillants, mais de la méconnaissance de leur présence », explique Fabien Hublé, de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), qui accompagne les communes dans cet inventaire avec l'association Flavia (spécialisée dans les papillons). « Pour construire la Zac de Comboire par exemple, on a remblayé la rivière en ne laissant que 20 % du lit du Drac. Résultat : on a entravé le déplacement de nombreuses espèces ». C'était au début des années 80, à une époque – désormais révolue – où la vie des espèces était mal prise en compte dans les aménagements de la cité.

7 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

Comme 32 autres communes membres du Parc naturel régional du Vercors, les communes métropolitaines de Fontaine, Le Gua, Saint-Paul-de-Varces, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Varcès-Allières-et-Risset se sont donc lancées dans un inventaire pour parfaire la connaissance de leur biodiversité.

Dans leurs jumelles : les oiseaux, les papillons, les chauves-souris, les amphibiens et les reptiles ! Chaque commune est

en train de se former à leur détection avec le soutien d'habitants volontaires. Grâce à l'application « Naturalist », ils vont répertorier chacune des espèces rencontrées et les enregistrer sur des cartes nationales en ligne.

SENSIBILISER LES HABITANTS

Anne Glénat, conseillère déléguée à l'environnement de la commune du Gua, y voit le moyen de sensibiliser les habitants, dont les priorités parfois divergent. « Avec 3 villages et 10 hameaux qui s'étendent du périurbain aux Arêtes du Gerbier, à 2 100 mètres d'altitude, la géographie de notre commune est particulièrement variée et étendue. En fonction d'où chacun habite, le

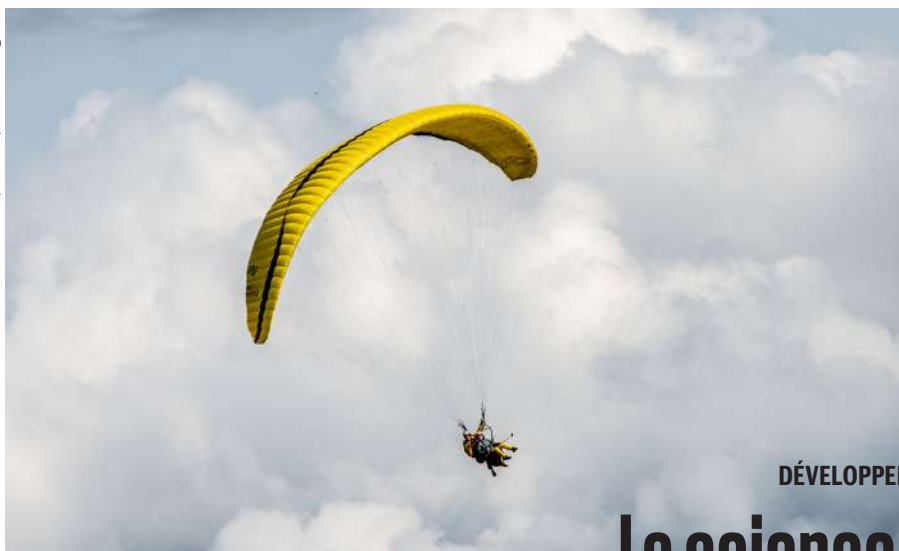
lien à la nature peut être très différent : cet atlas nous offre l'opportunité d'informer nos citoyens et de faire évoluer les mentalités ».

Un moyen supplémentaire d'inviter les habitants à regarder la nature comme une chance. Et à être à la fois plus tolérant et plus prévenant avec la biodiversité qui nous rend sans contrepartie de précieux services, comme le rappelle Fabien Hublé : « La biodiversité a un droit intrinsèque à être préservée : les insectes pollinisent nos récoltes, les prédateurs régulent les nuisibles, la végétation purifie notre air et apporte de la fraîcheur à nos villes qui surchauffent... ». Sans compter la beauté des paysages qu'elle nous offre et dont on peut témoigner en se baladant simplement dans notre belle métropole •

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Inventaire des grenouilles d'une mare de la commune de Le Gua.



Cinq scientifiques du territoire se prêtent au jeu de l'interview en parapente pour nous alerter sur les problématiques environnementales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

«La science à ciel ouvert» donne la parole aux scientifiques



Nicolas Plain

Natif du territoire, Nicolas Plain arpente depuis sa plus jeune enfance la montagne. Il en a tiré son goût pour la nature et pour les sciences du climat et de l'environnement dans lesquelles il se spécialise plus tard. Scientifique, ingénieur, parapentiste, explorateur, réalisateur... il cumule les casquettes avec succès, guidé par son envie de diffuser la connaissance scientifique au plus grand nombre. En 2020, son documentaire « Il faut sauver les Alpes » remportait le Green Deauville Awards. « Aujourd'hui, l'action se fait au niveau local, dans les villes et les métropoles. Travailler avec la Métropole grenobloise était assez évident pour moi : c'est un territoire qui a une forte dynamique sur les questions de transition écologique et qui a la volonté de s'appuyer sur les scientifiques pour mieux cerner les problématiques et proposer les bonnes solutions. Selon moi, c'est quelque chose d'essentiel et c'est ce que nous avons voulu faire avec ces vidéos ».

Afin de sensibiliser les habitants à la transition écologique, la Métropole de Grenoble a confié la réalisation de vidéos pédagogiques à l'explorateur Nicolas Plain. Cela donne cinq interviews de scientifiques réalisées en parapente dans nos massifs environnants. Original et instructif.

Réchauffement climatique, énergies fossiles, gaz à effet de serre, biodiversité, pollution lumineuse... Ces sujets qui font régulièrement la une de l'actualité sont parfois difficiles à appréhender. Pourtant, les enjeux sont grands à l'heure où le dernier rapport du GIEC* alerte une nouvelle fois la communauté internationale sur le réchauffement climatique et ses effets irréversibles (augmentation des catastrophes naturelles, impacts sur les écosystèmes, la santé, l'accès à l'eau et à l'alimentation...). Les experts sont formels : l'urgence climatique implique une mobilisation rapide et générale.

«CHACUN A LE POUVOIR D'AGIR»

C'est aussi le message que veut faire passer la Métropole qui a confié la réalisation de vidéos de sensibilisation à Nicolas Plain. « Je suis convaincu que chacun a le pouvoir d'agir sur le terrain », déclare l'explorateur. « En portant des idées, en proposant des solutions, en agissant dans son quotidien... ». À chaque épisode, il nous embarque dans son parapente biplace aux côtés d'un scientifique local : climato-

logue, économiste, écologue, astronome ou géochimiste. L'explorateur nous donne à voir la splendeur de notre territoire tout en nous instruisant.

Dans ce tête-à-tête intimiste, on apprend notamment ce que sont les « couches d'inversion » qui bloquent les polluants dans la vallée grenobloise, mais aussi quelles sont les solutions pour améliorer la qualité de l'air. Ou encore, comment réduire sa consommation énergétique avec des gestes simples et pourquoi il est nécessaire de préserver la biodiversité. L'utilisation du parapente n'est pas anodine. « En prenant de la hauteur, on a une vue directe sur les écosystèmes ce qui nous permet d'illustrer les propos des scientifiques », explique Nicolas Plain. « Le temps d'un vol, on fait partie intégrante de l'atmosphère. C'est un sentiment très fort et on le ressent dans les interviews où les chercheurs s'expriment avec passion » •

* Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a publié lundi 28 février 2022, le second volet de son 6^e rapport d'évaluation.

Des vidéos à découvrir sur le site grenoblealpesmetropole.fr

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Biodiversité du sol

Jeudi 14 avril de 9h à 12h
Muséum de Grenoble (auditorium)

Insectes, champignons et bactéries, végétaux... Plus d'un quart des espèces animales et végétales connues vivent dans le sol, soit deux fois plus que dans les océans. Deux chercheurs et un photographe nous font découvrir cet univers méconnu via une exposition photo « les petites bêtes du sol » et une conférence sur le thème « sol vivant, un monde inconnu ». Gratuit et ouvert à tous.

Explore ta nature

Dimanche 22 mai de 10h à 17h
Bois des Vouillants

L'évènement vous invite à découvrir les sciences participatives : des programmes visant à améliorer les connaissances naturalistes auxquels tout le monde peut contribuer en collectant des données (observations, inventaire d'espèces...). Sur place, un village avec des stands d'associations naturalistes, des expositions et des présentations de protocoles d'inventaire mais aussi des ateliers pratiques d'observation des insectes, des oiseaux, de la flore... animés par des scientifiques experts ou bénévoles.

Rendez-vous au jardin pédagogique

Samedi 4 juin de 9h à 17h

Le jardin pédagogique de l'Île d'Amour à Meylan ouvre ses portes au grand public et lui dévoile ses secrets. Cultures sur buttes, compostage, mare, fruitier... Venez découvrir les richesses de cet espace métropolitain. Des animateurs seront présents pour répondre à toutes vos questions et des visites guidées sont également proposées sur place.

Escape game Biosmose

Samedi 25 juin de 9h30 à 17h
Parc de l'Île d'amour à Meylan

Vous êtes en quête d'aventure ? Venez aider la civilisation de Biosmose dans leur sauvegarde de la biodiversité ! Vous parviendrez peut-être à rétablir l'équilibre entre les quatre éléments magiques. Un Escape game gratuit et ouvert à tous à partir de 3 ans sur inscription : grenoblealpesmetropole.fr/iledamour (formulaire en ligne début juin).

GRENOBLE, CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

BIODIVERSITÉ

Vous aussi, relevez le défi

Grenoble Capitale Verte européenne, c'est une année de défis et d'actions pour accélérer les transitions environnementales et sociétales. Au-delà de la mobilisation des acteurs du territoire (institutions, associations, entreprises ...), les citoyens sont eux aussi invités à y participer en introduisant dans leur quotidien des gestes concrets en faveur de la planète.

Chaque mois, Grenoble Capitale Verte européenne met à l'honneur une thématique particulière. En avril, le focus est mis sur la biodiversité. Une biodiversité particulièrement riche dans notre territoire qui recense près de 500 espèces animales terrestres et plus de 1 600 espèces végétales. L'occasion de rappeler que tout le monde peut agir à son échelle afin de la préserver en adoptant quelques gestes simples dans son jardin ou sur son balcon (voir encadré).

SE RECONNECTER AU VIVANT

Connaître la nature, c'est déjà agir pour la biodiversité. D'où l'importance de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge en les emmenant à la rencontre des espèces animales et végétales qui les entourent : dans les espaces naturels métropolitains, dans les Parcs naturels régionaux ou dans les deux Réserves Naturelles Régionales (RNR) gérées par la Métropole (les Isles du Drac et l'Étang de Haute-Jarrie).

Si l'accès y est réglementé, des animations grand public sont régulièrement organisées dans les secteurs autorisés comme l'observation des oiseaux, des libellules ou de la petite faune (se renseigner sur le site rnr-drac-jarrie.fr). D'autres rendez-vous sont également proposés tout au long du printemps afin d'aller à la rencontre de la nature (voir à gauche, ci-contre) •

Toutes les infos sur
greengrenoble2022.eu
grenoblealpesmetropole.fr



© Adobe Stock



LES GESTES POUR AIDER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

- Ne plus utiliser de pesticide
- Tondre moins souvent et laisser des espaces en friche
- Planter des espèces locales
- Réduire l'éclairage extérieur nocturne
- Adopter des pratiques d'entretien naturel (paillage, broyage...)
- Installer des nichoirs et mangeoires pour aider les oiseaux à passer l'hiver

PLAN CANOPÉE

Les arbres, ces précieux alliés face au réchauffement

La Métropole a adopté le Plan Canopée visant notamment à protéger et augmenter le nombre d'arbres dans l'agglomération. Et contribuer ainsi à lutter contre les îlots de chaleur.



«L'objectif du Plan canopée est de renforcer la présence du végétal dans les zones urbanisées de notre Métropole afin d'atténuer les effets d'îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de vie des habitants.»

Sylvain Laval

Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces

POURQUOI SE MOBILISER POUR LES ARBRES ?

En plus d'être beaux, les arbres possèdent d'autres vertus : ils améliorent la qualité de l'air en absorbant les polluants et en produisant de l'oxygène ; ils favorisent l'infiltration d'eau ; ils aident la biodiversité en hébergeant les oiseaux, les insectes et les rongeurs ; ils apaisent et réduisent le stress de la vie urbaine et enfin, ils permettent de lutter contre les îlots de chaleur. Grâce à eux, la température au sol baisse entre 3 et 5°C. En clair, ce sont des alliés précieux contre le dérèglement climatique et ses conséquences.

LA MÉTROPOLE COMPTE COMBIEN D'ARBRES AUJOURD'HUI ?

On dénombre sur les espaces publics métropolitains 34 000 arbres de plus de 350 espèces différentes. Depuis quatre ans, plus de 2500 arbres ont été plantés par la Métropole dans plus de 30 communes.



«Alors que le territoire métropolitain est composé à 57% de forêt, les centres urbains de nos villes et villages possèdent un taux de canopée faible. Planter des arbres en zone urbaine permet de s'assurer d'une meilleure qualité de vie.»

Cyrille Plenet

Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole chargée de l'agriculture, de la filière bois et de la montagne

À QUOI SERT LE PLAN CANOPÉE ?

Le Plan Canopée de la Métropole vise à protéger les arbres existants et à en planter de nouveaux en s'appuyant sur l'indice de canopée : un chiffre qui traduit la surface ombragée prodiguée par les végétaux. Aujourd'hui, l'indice de canopée dans les zones urbaines de la métropole s'établit à 26%. L'objectif est de le porter à 30% en 2030, et 40% en 2050. Pour y parvenir, il faudra planter des milliers d'arbres. Des arbres de toutes tailles, d'essences différentes, adaptés à la vie urbaine et à des climats plutôt chauds et secs : chênes, cèdres, platanes, aulnes, tilleuls, érables, micocouliers de Provence, cerisiers du Japon...

OÙ SERONT-ILS PLANTÉS ?

Ces arbres seront plantés « là où s'est utile », indique Adrien Taccoen, chargé de mission Plan canopée à la Métropole. C'est-à-dire « là où les effets des îlots de chaleur sont les plus forts et là où les enjeux paysagers sont importants. Concrètement, quelques zones d'habitation très denses ont déjà été identifiées comme le sud de Grenoble, Échirolles, Fontaine ou encore Saint-Martin-d'Hères » •

Retrouvez toutes les infos sur les arbres gérés par la Métropole sur : arbres.grenoblealpesmetropole.fr

On dénombre sur les espaces publics métropolitains 34 000 arbres de plus de 350 espèces différentes.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

QUALITÉ DE L'AIR

Véhicules à faibles émissions: la Métropole élargit ses aides aux pros

Le calendrier de la Zone à faibles émissions (ZFE) s'accélère: à partir de juillet 2022, les utilitaires et poids-lourds classés Crit'Air 3 ne pourront plus circuler dans 27 communes du territoire grenoblois. La Métropole a décidé d'élargir ses aides pour aider les professionnels à changer de véhicule.

Concrètement, les professionnels utilisant des véhicules utilitaires légers ou des poids lourds classés Crit'Air 3, 4 ou 5 ou non classés ne pourront plus rouler dans une partie de l'agglomération grenobloise. Pour les aider à se doter de véhicules faibles émissions, des aides sont disponibles: elles sont portées par la Métropole et cofinancées par l'Ademe, l'État et GRDF.

Trois solutions sont proposées: le retrofit (le remplacement du moteur thermique

d'un véhicule par un moteur électrique), l'achat d'un véhicule à faibles émissions ou l'achat d'un vélo cargo. Ces deux dernières aides viennent respectivement d'être relevées de 4 000 à 12 000€ pour un retrofit et de 500 à 3000€ pour un vélo cargo. Au total, les aides allouées par la Métropole et ses partenaires peuvent atteindre 18 000€, des aides additionnelles pouvant encore les compléter (de l'État notamment) •

Toutes les infos sur grenoblealpesmetropole.fr/AideAchat



« Avec la ZFE, nous constatons déjà une amélioration de la qualité de l'air, ce qui dénote un bon respect de ces nouvelles règles par les entreprises, qui ont conscience des enjeux de santé publique. Après un vaste dialogue avec elles, nous avons choisi d'élargir nos aides, ce qui est d'autant plus important avec ce nouveau palier à franchir en juillet. »

Guy Julien
Vice-président de la Métropole chargé de l'économie, de l'industrie et de la résilience économique

Une ZFE pour tous les véhicules en 2023

Les ZFE ont été créées pour améliorer la qualité de l'air: seuls les véhicules les moins polluants ont le droit d'y circuler. En 2019, la Métropole a créé une ZFE pour les utilitaires et les poids-lourds et engagé des études pour une future ZFE concernant les voitures particulières. Entretemps, la loi Climat et Résilience» a rendu obligatoire une telle ZFE dans les principales agglomérations de France, dont l'agglomération grenobloise, en 2023. 13 communes ont fait part de leur souhait de faire partie de la ZFE: Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins. Seront d'abord concernées les voitures classées Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), soit environ 2% des véhicules de la Métropole, puis les Crit'Air 4 en 2024 et les Crit'Air 3 en 2025. Les modalités de mise en œuvre (dérogations, mesures d'accompagnement...) feront l'objet d'une concertation dans les prochains mois. Parallèlement, la Métropole et ses partenaires accélèrent le déploiement de solutions alternatives: covoiturage, vélo, transport en communs, déploiement de bornes électriques, etc.

Trois types de solutions, en trois exemples concrets :

SOLUTION N°1

Aide au retrofit électrique



EXEMPLE
Renault Trafic II
PRIX
31 000€
RESTE À CHARGE*
10 000€

SOLUTION N°2

Aide à l'achat d'un véhicule faibles émissions
(GNV/bioGNV, électrique, GPL ou hydrogène)



EXEMPLE
Fiat e-Ducato
PRIX
55 900€
RESTE À CHARGE*
35 900€

SOLUTION N°3

Aide à l'achat d'un vélo cargo



EXEMPLE (à assistance électrique)
VUF XXL caisson 150kg
PRIX
7500€
RESTE À CHARGE*
3 500€

* exemples calculés sur la base du prix public HT indicatif hors remise, caractéristiques annoncées constructeur cycle WLTP, calcul des aides avec mise à la casse d'un véhicule utilitaire Crit'Air 3 ou plus ancien, en cumulant les aides nationales de bonus écologique, prime à la conversion et surprime ZFE

LA CITOYENNETÉ EN ACTION

Convention citoyenne pour le climat : top départ

Le week-end des 5 et 6 mars dernier, la Convention citoyenne pour le climat a fait ses premiers pas dans la métropole grenobloise. 123 citoyens tirés au sort se sont rassemblés pour démarrer cette aventure qui durera jusqu'à fin 2022. Leur mission : définir ensemble des actions concrètes et réalisables pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique, à l'échelle de notre territoire.

La démarche est impulsée par Grenoble Alpes Métropole. Le principe : les 123 participants ont été tirés au sort de façon à être représentatifs de l'ensemble des métropolitains en termes de lieu de résidence, d'âge, de sexe et de niveau de diplôme. Leur mandat consiste à répondre à deux questions : comment limiter les émissions de gaz à effet de serre ? Et comment tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 ? Pour les accompagner dans cet ouvrage, un comité opérationnel de 10 universitaires et experts encadre la démarche, organise le programme et leur transmet les informations scientifiques et techniques nécessaires, par l'intermédiaire d'experts extérieurs.

Autre rôle clé de ce comité : garantir l'indépendance des débats et du travail des « 123 » vis à vis de la Métropole. Un fonctionnement suggéré par le sociologue Jean-Michel Fourniau, nommé conseiller méthodologique de la Convention par la Commission nationale du débat public.

PREMIÈRE RENCONTRE, PREMIERS RESSENTIS

Le week-end des 5 et 6 mars a été celui de la première rencontre des citoyens entre eux, avec les élus métropolitains, le comité opérationnel et des experts du climat. L'objectif : mieux comprendre leur mission et la thématique de l'urgence climatique. Au fil des séquences d'information et des ateliers, les citoyens ont mesuré la complexité de leur tâche, et notamment les compromis à faire pour prioriser les actions qu'ils proposeront. Mais c'est avec un intérêt avéré et une forte attente d'être entendus que les 123 citoyens se sont lancés dans l'expérience. Au total, cinq week-end de travail collectif sont prévus •

Plus d'infos
conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr

Et après ?

Si les élus étaient présents lors du lancement de la Convention, ils ne retrouveront les citoyens qu'à la fin de leur parcours, en novembre prochain (indépendance oblige). Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole explique : « Les propositions des citoyens seront présentées au Conseil métropolitain. Certains choix ne pouvant être pris par ce Conseil seront soumis au vote des Métropolitains. » Rendez-vous pris, donc.



Les 5 et 6 mars derniers, 123 citoyens se sont engagés à contribuer pendant plusieurs semaines à la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat.



ELSA
 19 ans, agent de service hospitalier, Pont-de-Claix

« J'espère que la Convention va nous apporter des connaissances et sensibiliser toutes les générations. C'est accessible à tous : on peut tous faire un effort pour notre planète qui est notre habitat. »



NICOLAS
 47 ans, consultant digital, Gières

« On a eu des intervenants très intéressants et visiblement très passionnés. Concernant les citoyens, il y a tous les horizons qui sont là, et surtout des opinions différentes. Chacun vient avec son expérience personnelle. »



VINCENT
 50 ans, chef d'équipe sécurité incendie, Grenoble

« Ces journées m'ont convaincu de rester : c'est simple et naturel. Je pense aussi qu'on peut avoir de l'impact chacun à notre échelle et porter un message dans notre entourage. »



2 ans après

2020 – 2022 un territoire qui avance!

22 grandes actions menées par la Métropole : Économie, social, aménagement du territoire, environnement, sciences et culture...

Deux ans d'action au service du territoire

Mars 2020 – Mars 2022 : deux années marquées par la crise du covid... Deux années au cours desquelles il aura fallu s'adapter, se transformer. Et continuer à avancer. Nous l'avons tous fait. La Métropole et le service public aussi, et avec elle son personnel et les membres du conseil métropolitain, qui se sont mobilisés pour maintenir les services du quotidien, soutenir le territoire, tenir le cap.

Ce supplément le dit : en deux ans, malgré cette crise, les chantiers se sont poursuivis : réseau Chronovélo, logements sociaux, filière du réemploi, développement des énergies renouvelables, dispositifs d'appui aux entreprises et aux commerces... Aujourd'hui, le constat est là : notre région a mieux résisté que bien d'autres.

En cette période où le plus gros de la crise sanitaire nous semble passé, c'est l'occasion de tirer un bilan rapide et non exhaustif de la Métropole au service du dynamisme du territoire, des transitions, de la solidarité et, finalement, de la qualité de vie. Et de jeter un œil sur ce qui se prépare demain.

✓ AIDER LES COMMERÇANTS, ARTISANS
ET HÔTELIERS À PASSER LA CRISE

ÉCONOMIE

Covid-19 : un soutien sans relâche

Commerçants, restaurateurs, hôteliers et sociétés de services à la personne ont tenu bon au cœur de la crise sanitaire. La Métropole a eu le souci, tout le long, d'être présente. En étudiant les situations de chacun, elle a apporté un complément au fonds de solidarité de l'État, de 1 000 € à 2 000 €. Elle a aussi boosté l'aide aux travaux, qui a été gonflée temporairement de 30 % à 50 % pour permettre aux commerçants et aux artisans d'améliorer leurs boutiques ou leurs ateliers alors que tout était fermé. Autres actions en période de rideaux baissés pour les entreprises de moins de 250 salariés : les factures d'eau et autres prélèvements ont été reportés. Une somme de coups de pouce qui a contribué à soutenir l'économie de proximité •

+

Et demain ?

Commerçants et hôteliers vont continuer à bénéficier du soutien de la Métropole pour l'aménagement de leurs locaux et l'achat d'équipements. Une subvention de 30 % à 40 % du montant des investissements est proposée pour les commerces (jusqu'à 10 000 €), et pour les hôteliers (jusqu'à 20 000 €). Les professionnels (TPE, PME, professions libérales ...) sont aussi accompagnés et soutenus financièrement pour changer leur utilitaire ou poids lourd, contre un nouveau moins polluant.

1400
entreprises

aidées en 2020
par la Métropole
(2 millions d'euros)



©Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

L'aide aux travaux de la Métropole pour les commerçants et les restaurateurs a été boostée à 50 % pendant la période de fermeture.



**CONTRIBUER AU MAINTIEN
DE L'EMPLOI****EMPLOI**

Un territoire en pleine forme économique

La métropole grenobloise a su passer la crise avec dynamisme : le taux de chômage est un des plus bas de la région.

Les géants, comme STMicroelectronics, Soitec, Caterpillar, BD ou Schneider Electric, se portent bien et recrutent copieusement. Chez le fabricant de puces électroniques ST, ce sont 400 emplois créés en 2021, et 250 personnes en 2022. Des postes pas toujours faciles à pourvoir. La Métropole intervient pour créer la rencontre entre les travailleurs disponibles et les entreprises en croissance. Elle identifie, via ses maisons métropolitaines de l'emploi, les profils disponibles et prévoit des actions de recrutement ou de formations. Elle organise par exemple cette année en juin un grand Forum de l'emploi et des métiers de la transition écologique •

Les « géants » de notre territoire, comme STMicroelectronics, recrutent copieusement, avec l'aide de la Métropole.



© STMicroelectronics / Vianney Taufo

1^{re}
grande
métropole

la plus attractive pour
installer sa start-up hors
Paris (Source : Le Figaro
– janvier 2022)

+10%

d'emplois par
les start-up
en 2021 sur
la métropole

6%

de personnes en moins
au chômage fin 2021
sur la métropole
par rapport à 2020
(Source : Insee)

ACCOMPAGNEMENT

Entreprises : des aides pour rénover

top!

En octobre 2020, la Métropole a lancé Mur Mur TPE-PME, un dispositif d'aide à la rénovation énergétique (isolation, remplacement du chauffage, de l'éclairage ...) pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Le soutien est financier : il peut atteindre 7500€ pour les équipements et 30 000€ pour l'enveloppe des bâtiments. Mais c'est aussi un accompagnement global avec un diagnostic gratuit, du conseil personnalisé sur les choix de rénovation, et l'aide à l'obtention de l'ensemble des financements possibles •

L'aide a permis à l'entreprise fontainoise Janioud de refaire l'isolation de ses locaux.

**MOTIVER LES ENTREPRENEURS À FAIRE DES TRAVAUX
POUR RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIES**

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

EMPLOI

Territoire Zéro Chômeur : On l'a eu

L'agglomération de Grenoble va enfin disposer d'un « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) » ! L'appel à projet a été remporté en 2022 : Echirolles-Ouest fait partie des premiers territoires sélectionnés en France à intégrer ce dispositif.

La Métropole a impulsé l'initiative avec un collectif de citoyens et la Ville d'Echirolles. L'association Solidarité Emploi Echirolles Ouest (Soleeo), créée à dessein, et installée fin 2021, sera porteuse de ces emplois. De quoi démontrer qu'il est plus coûteux de laisser des personnes sans emploi que de financer des emplois pour tous •



Et demain ?

D'ici 5 ans, 160 emplois en CDI à temps-plein, ou à temps partiel choisi, seront créés et proposés aux chômeurs longue durée d'Echirolles-Ouest. Soleeo portera des activités qui manquent sur ce territoire : blanchisserie de couches lavables pour les crèches, revalorisation des jouets, jardinage, et autres travaux décidés à partir des compétences des personnes embauchées.

D'ici 5 ans, de nouvelles activités vont démarrer. Déjà des idées : blanchisserie, revalorisation des jouets, atelier vélo...



© Adobe Stock

INSERTION

700 réfugiés accompagnés



Depuis 2020, 700 personnes en demande d'asile ont reçu un accueil sur-mesure sur le territoire grenoblois. Résultat : la moitié d'entre eux ont pu accéder à un emploi, à une formation ou à une reprise d'études.

Ils sont arrivés de Syrie, du Soudan, du Nigeria, d'Afghanistan ou de Guinée pour fuir des situations intenable, et bénéficient d'une protection internationale.

La Métropole de Grenoble, dans le cadre du Contrat territorial d'accueil des réfugiés passé avec l'État et la Banque des territoires, a mis autour de la table plus de 25 acteurs locaux (missions locales, Université, Afpa, Relais des possibles, Adoma, etc.).

Objectif : accompagner ces femmes et ces hommes dans tous les aspects de la vie pour qu'ils accèdent à l'emploi et à la formation, au logement, à la maîtrise de la langue, à la culture, au sport, à la culture, aux loisirs... Un pari tenu en période de Covid. Et qui s'adapte désormais pour accueillir des réfugiés ukrainiens •

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

Des médiateurs au pied des immeubles



« Avec ce dispositif, la situation s'est apaisée. Les riverains sont tranquilisés : Ils voient les médiateurs sur place et peuvent appeler en cas de problème. »

Chrystel Bayon
Maire de Domène

Vous avez peut-être entendu parler des « Zeus » ? Ces agents de sécurité (de la société Zeus), présents à tour de rôle sur 130 adresses de huit communes de la Métropole (Grenoble, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Eybens, Pont-de-Claix, Domène, Saint-Martin-le-Vinoux). Ils sont sur le terrain depuis 2021 pour assurer médiation et rappel du règlement lorsque les parties communes sont occupées par des groupes et troublent la vie des locataires. Ces interventions quotidiennes, en fin de journée, s'inscrivent dans le dispositif « Tranquillité résidentielle ». Une action portée par six bailleurs sociaux, avec la Métropole (1/3 de son budget dédié à la prévention de la délinquance), les communes concernées et l'État •



✓ TROUVER DES SOLUTIONS À LA DEMANDE DE LOGEMENT EN HAUSSE

HABITAT

Logements sociaux en construction

La Métropole n'a pas mis de côté ses objectifs en matière de logement social pendant cette crise sanitaire. Elle a soutenu la construction de 1900 logements sociaux sur 2020-2021. En charge de veiller à une répartition équilibrée de l'habitat social sur le territoire (l'objectif est de 25% sur 22 communes de la Métropole), elle a travaillé avec les 16 communes qui étaient en déficit. Ces dernières jouent progressivement le jeu... et la mixité sociale s'améliore. Les projets immobiliers ont aussi davantage intégré de logements sociaux dans leurs programmes. Outre la construction, près de 2800 logements ont également été rénovés ou réhabilités, en lien avec les bailleurs, dans le cadre du volet social du dispositif métropolitain Mur Mur •



1900
logements
sociaux

construits depuis 2020
(et 2800 rénovés depuis
2017)

+ Et demain ?

La Métropole souhaite favoriser la construction de logements sociaux de qualité, répondant davantage aux attentes des habitants, avec une meilleure isolation et des matériaux plus écologiques. Exemple de ce cap, le Haut-Bois, à Grenoble, quartier Flaubert qui vient d'être construit intégralement en bois et matériaux biosourcés (56 logements).

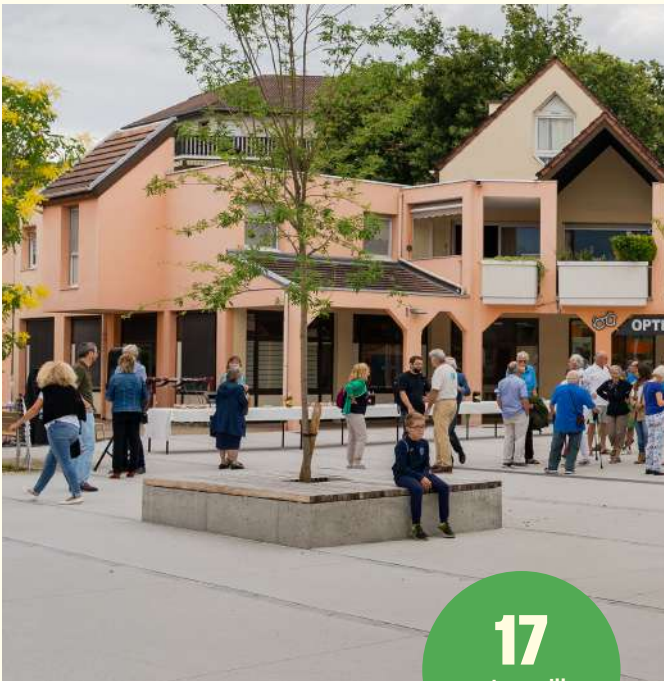
QUALITÉ DE VIE

Des centres-villes tout neufs

C'est une mosaïque de centres-villes, de centres-bourgs, de places de villages qui forme le territoire de notre métropole. Ce sont les points névralgiques de la vie des habitants et des commerces. C'est le parti pris de la démarche « Cœurs de ville, cœurs de Métropole », lancée par Grenoble Alpes Métropole.

L'objectif ? Aider les communes à rendre les centres-villes dynamiques, vivants et agréables, intégrant les besoins de circulation sur le territoire. À Domène, Meylan et Corenc, les centres viennent d'être réaménagés.

À Venon, les travaux ont démarré en début d'année. La place du village va être entièrement rénovée pour être davantage accessible, agréable et verte, tournée vers la nouvelle salle polyvalente, bientôt construite. À Claix, le parking va être complètement restructuré, avec des espaces piétons en bordure. Ces travaux s'intègrent dans un projet plus vaste avec construction de logements et rénovation de la place Berlioz •



17
centres-villes
ou villages

réaménagés
(9 déjà réalisés,
2 en cours, 6 à venir)

Le centre-ville de Meylan a été rénové dans le cadre de la démarche « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole », lancée par Grenoble Alpes Métropole.

© Grenoble Alpes Métropole / Thibault Lefebvre

✓ CRÉER DES SOLUTIONS IDÉALES POUR
QUE LES ENTREPRISES S'INSTALLENT

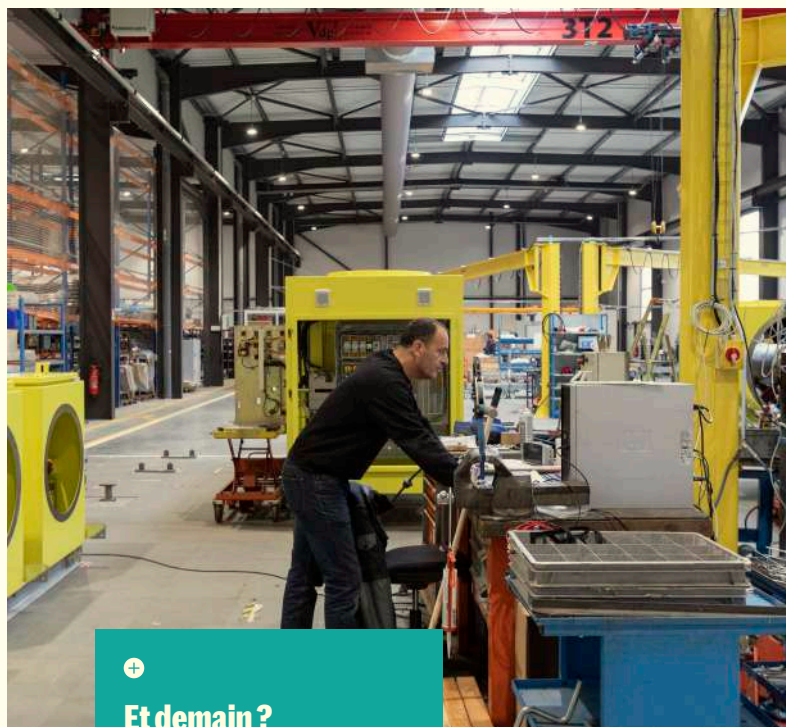
ZAC DU SAUT DU MOINE

Des terrains aménagés pour l'industrie

top!

Grenoble-Alpes Métropole s'est activée pour que de grandes industries de pointe puissent s'installer à Champagnier, sur la zone d'aménagement concertée (Zac) du Saut du Moine, une ancienne friche industrielle abandonnée. Elle a dépollué les sols et pu leur proposer plusieurs terrains. La Zac va accueillir la société Aledia, porteuse d'un procédé révolutionnaire pour réduire la consommation énergétique des écrans numériques. La Métropole a aménagé les terrains pour leur réserver

neuf hectares, en complément de la garantie d'emprunts qu'elle leur apporte pour la construction de l'usine. Egalement présente, l'entreprise SDCM, fabricant d'interrupteurs pour les lignes à moyenne et haute tension. Bientôt, ce sera au tour d'HRS, spécialiste de stations pour véhicules à hydrogène qui avait besoin d'agrandir ses locaux, avec près de 150 emplois. Un exemple de ce que fait la Métropole pour accompagner le développement des industries sur le territoire •



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Et demain ?

Les premiers bâtiments de la société Aledia seront livrés en 2023, avec 500 emplois à terme (2025). Six à sept entreprises seront installées sur cette zone d'activités.

L'entreprise SDCM, fabricante d'interrupteurs pour lignes moyenne et haute tension, est déjà installée sur la Zac.

De gros efforts de rénovation urbaine

Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine que porte Grenoble Alpes Métropole, 3 400 logements sociaux ont été réhabilités. Cela concerne 4 quartiers prioritaires : les Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, le quartier Mistral à Grenoble et Renaudie-Champberton-La Plaine à Saint-Martin-d'Hères.

- **À la Villeneuve de Grenoble**, les travaux sur les résidences de la crique nord de l'Arlequin se terminent au printemps. En parallèle, les copropriétaires du quartier bénéficient d'un « Plan de sauvegarde », piloté par la Métropole, leur permettant d'obtenir des aides financières pour d'importants travaux. Ici aussi, un nouveau tiers-lieu pour se rencontrer a ouvert ses portes : La Machinerie, avec conciergerie, outithèque, etc.
- **À Saint-Martin-d'Hères**, les derniers travaux de réhabilitation de logements du quartier Champberton sont en cours.
- **Quartier Renaudie**, en plus des espaces publics où les travaux se poursuivent, 5 copropriétés sont accompagnées pour réaliser des travaux d'ampleur. Et en 2023, des logements étudiants en colocation seront livrés.
- **Quartier Mistral**, le parc de la Prairie se transforme : il ouvrira l'été prochain avec plus de plantations, d'espace et d'équipements de loisirs et sportifs.
- **Horizon 2024 à la Villeneuve d'Echirolles**, un nouveau pôle commercial et une maison de la santé.

3 400
logements
sociaux
réhabilités

GRANDS PROJETS URBAINS

Le sud de l'agglomération se transforme

top!

À cheval sur Grenoble, Echirolles et Eybens, le projet de réaménagement Grandalpe a commencé ! Porté par Grenoble-Alpes Métropole, il a pour ambition de « recoudre » des quartiers fendus par de gros axes routiers, et de laisser davantage de place aux déplacements à pied ou à vélo et aux commerces de proximité, sur cette partie de l'agglomération déjà bien équipée (Maison de la culture, piscine, patinoire, espace culturel, Hôpital sud, parcs), dans un cadre plus vert.

Les entreprises sont séduites par ce territoire au potentiel énorme. A juste titre : les axes de déplacement sont stratégiques et variés (routes, train, tram, voie cyclable... et plus tard un « RER métropolitain ») et les terrains – non inondables – sont encore libres alors que le foncier manque ailleurs. Concrètement ? Artelia plante ici le siège d'une de ses filiales, soit près de 500 emplois. Atos installe près de la gare

d'Echirolles son nouveau laboratoire d'intelligence artificielle. Une ferme urbaine verra le jour près d'Alpexpo. Juste à côté de ce point stratégique, ce seront bientôt de nouveaux logements, des commerces, des bureaux et de l'agriculture urbaine (sur les toits). **Plusieurs milliers de logements sociaux et du parc privé ont été – et seront encore – réhabilités.** Un projet sur 20 ans... déjà bien amorcé •

Après une concertation sur le quartier de la gare d'Echirolles, les habitants donnent à nouveau leur avis sur le devenir de la friche Alibert.



1 habitant
sur 10

de la métropole
vit sur ce secteur



TRAVAUX EN COURS

- Quartier Grandplace, l'autopont et une partie du centre commercial démolis fin 2021.
- Alpexpo en cours de rénovation.
- Le parvis d'Alpes Congrès transformé en jardin temporaire.
- Quartier du Val d'Eybens, des immeubles de logements mixtes et une résidence seniors en construction.



L'autopont de Grandplace a été détruit fin 2021, pour un quartier plus vert et piétonnier.

OUVRAGES D'ART

✓ ASSURER LA SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Une attention particulière aux ponts, tunnels, murs...

Des dizaines de chantiers sont en cours sur la Métropole pour rénover ponts, tunnels, murs... Ce sont 1600 « ouvrages d'art » à entretenir.

Des budgets conséquents pour des déplacements sécurisés, et des besoins de rénovation croissants au vu de l'intensité des précipitations et de la variation des températures liées aux changements climatiques. Certains chantiers sont de véritables prouesses. En exemple, le pont Potié, à Saint-Martin-d'Hères, réouvert début 2022. Sur plus d'un an, il a fallu travailler de nuit, interrompre la circulation, placer des boucliers géants pour extraire, à la grue, les débris de trottoirs sans en faire tomber une miette sur les rails et la route •



Le pont Potié, à Saint-Martin-d'Hères, a réouvert début 2022 après plus d'un an de travaux.

✓ AIDER LES COMMUNES À LIMITER LA POLLUTION DE L'AIR LIÉE AU CHAUFFAGE

ÉNERGIE

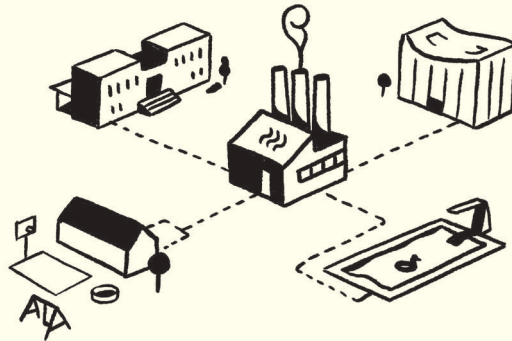
Des réseaux sous terre pour chauffer les écoles

Les réseaux de chaleur se multiplient, alimentés par du bois local ou des ordures ménagères. Un moyen efficace et écologique pour les communes de chauffer écoles, piscines ou gymnases...

La Métropole, avec son Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), a accompagné les communes qui voulaient mettre en place leur propre réseau. Et ça fonctionne! **Ce système, c'est 90 % de CO₂ émis en moins par rapport à un chauffage au gaz ou au fioul.** Et à prix égal, on chauffe avec du bois local. Une chaudière centrale achemine de l'eau chaude par des tuyaux souterrains vers les bâtiments pour les chauffer.

À Quaix-en-Chartreuse, 100 % des locaux municipaux bénéficient de ce système. Au Pont-de-Claix, le réseau sera mis en route cette année pour chauffer le gymnase, la maison des associations, le vestiaire du stade ou encore le centre technique municipal. Ce sera bientôt Varcès, Sassenage et Meylan.

Et les citoyens peuvent participer à ces choix, en investissant par l'intermédiaire d'Energ'Y Citoyennes, en complément des fonds apportés par la Métropole pour le compte de l'Ademe. **Bientôt, ce seront sept réseaux de chaleur supplémentaires en service sur notre territoire •**



« Nous devons trouver une solution pour chauffer huit bâtiments... La nécessité de mettre en place un réseau de chaleur s'est vite confirmée au fil des échanges avec la Métropole et l'Alec. »

Jean-Luc Corbet
Maire de Varcès-Allières-et-Risset



Et demain ?

À Meylan, un vaste réseau desservira en 2024 de nombreuses copropriétés, des écoles, la piscine des Buclos, des crèches et la salle de spectacle L'Hexagone. Originalité ici : la chaleur renouvelable vient de l'incinérateur d'ordures ménagères qui produit de l'eau chaude pour le réseau.

RESSOURCE

Une eau potable de qualité

top!

La Métropole est particulièrement dynamique concernant l'eau potable et l'assainissement. Une large part des habitants du territoire boit une eau pure non traitée, directement captée dans les nappes d'eau souterraines du Drac et de la Romanche. Une chance ! Pour les autres, la Métropole s'active.

À Vizille, elle a mené d'importants travaux pour détourner les eaux usées qui se déversaient jusqu'alors dans la nature. Désormais, elles seront dépolluées à l'usine Aquapole avant de retourner en milieu naturel. Ces travaux sont aussi l'occasion de rénover le réseau d'eau potable de la commune •



Et demain ?

Un chantier titanesque est en cours (2021-2023), pour « brancher » Saint-Egrève et le Fontanil-Cornillon (plus de 20 000 habitants !) sur la nappe d'eau souterraine du Drac, là où l'eau est abondante et de qualité. Pourquoi ? Ces communes sont aujourd'hui alimentées par des sources de coteaux de la Chartreuse. Avec les changements climatiques, l'eau manque à la fin de l'été et sa qualité est détériorée lors de fortes précipitations qui ne laissent pas le temps de la filtration naturelle.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

✓ **DONNER ENVIE AUX MÉTROPOLITAINS
DE PASSER AUX MODES DOUX**

top!

MOBILITÉ

Encore plus pour le vélo !

Que tout le monde ait sa place à vélo. Enfants, travailleurs, personnes âgées... La Métropole de Grenoble investit pour des aménagements cyclables qui donnent envie et rassurent.

Les « Chronovélo » connaissent un vrai succès. Ce sont ces pistes cyclables à double sens protégées de la route, repérables à leur marquage au sol, ponctuées de stations pour se reposer, gonfler son vélo ou étudier la carte. **Quatre axes sont en cours de création, progressivement aménagés pour couvrir 50 km dans un premier temps.** Sur l'avenue de Verdun à La Tronche, on expérimente du balisage lumineux via des plots solaires et d'ici peu une peinture qui brille la nuit.

Pour mailler le territoire, de nouvelles pistes cyclables sont sans cesse créées, renouvelées et les itinéraires en place gagnent des kilomètres. Il y a aussi les voies vertes. Au départ de Comboire, 3 km de voie ont été ouverts au Printemps 2020, pour rejoindre Pont-de-Claix (et à terme le Trièves). Cet itinéraire s'ajoute au réseau déjà en place le long du Drac et de l'Isère, et sur les axes Gières- Domène et Eybens-Tavernolles. **Envie de vélo ?**



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

1^{re}

métropole
de France

pour la qualité de ses
aménagements cyclables

450km

de voies cyclables
sur le territoire

10km

d'aménagements cyclables
créés en 2020-2021

+

Et demain ?

Chronovélo, ce sont aujourd'hui 23 km répartis sur : Echirolles, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan et Saint-Martin-d'Hères. L'ambition : développer encore le réseau.

ÉNERGIE & BIODIVERSITÉ

Un éclairage public plus malin

Depuis 2021, 24 communes ont déjà signé la Charte d'engagement lumière proposée par la Métropole. Par cet engagement, les communes, avec l'accompagnement de la Métropole, s'engagent à rénover, moderniser leur éclairage public. L'enjeu est double : respecter les cycles jour-nuit des oiseaux, des animaux et des hommes et réaliser des économies d'énergie considérables (jusqu'à 70 % d'économies pour les communes qui éteignent la nuit). Pour le plaisir aussi de voir réapparaître les étoiles ! Concrètement ? Les lampadaires s'éteignent de 22h/23h à 5h/6h du matin, détectent les passages pour s'allumer ou voient leur intensité diminuer. Les luminaires vétustes sont remplacés par des luminaires Leds et passent d'une teinte blanche à une teinte jaune, moins proche de l'effet de jour •



« Signer la charte a été l'occasion de trouver des solutions techniques pour respecter à la fois l'environnement, en éclairant autrement, et la sécurité des habitants, pour qu'ils puissent se déplacer la nuit sans problème. »

Nelly Janin-Quercia
Maire de Noyarey



© Bruno Lavit

Vente de matériaux avant déconstruction

top!



Une matériauthèque – magasin éphémère de matériaux et objets sur un chantier de déconstruction – a été mis en place sur le site du Cadran solaire, à La Tronche. Le dispositif a beaucoup plu ! Les anciens laboratoires des Armées allaient être démolis pour laisser place à un vaste projet immobilier. L'idée : démanteler les éléments pour les garder en bon état et les proposer à la vente. Confiée à Eco'Mat 38, pôle « réemploi » de l'association Aplomb, spécialiste de l'écoconstruction, elle a donné lieu à l'ouverture de La Batitec, un magasin sur site, accompagné d'un catalogue de vente en ligne. Le temps du chantier en 2021, on y trouvait évier, cloisons, radiateurs, boulons soigneusement démontés et étiquetés... prêts à être utilisés ailleurs, par les particuliers et les professionnels.

L'expérience est renouvelée pendant deux mois sur un site Schneider en déconstruction, à Meylan. La Métropole anime aussi des réseaux regroupant les acteurs du bâtiment (communes, bailleurs sociaux, architectes, constructeurs...) pour développer cette économie circulaire des matériaux. Une idée brillante pour faire des déchets du bâtiment... des ressources !



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

320^T
de matériaux

mis en vente à
la Batitec (équipements,
charpente, tuiles...)



Et demain ?

Le pôle R, comme « réemploi »

L'ancien site de Schneider Electric, quartier Teisseire, à Grenoble, sera le lieu des acteurs de l'économie circulaire. Acquis en 2020 par la Métropole, il comprend 3 bâtiments dont 2 dédiés au lancement des jeunes entreprises. Déjà installés, Dabba qui propose des contenants réutilisables pour restaurants, la Conserverie du Carreau, producteur de conserves à partir d'invendus, et Alp Consigne, filière de consigne des bouteilles et bocaux en verre. Une grande halle industrielle accueillera Fabricanova, société coopérative dont la Métropole est partie prenante. Habitants et professionnels pourront venir déposer, réparer, transformer, démanteler des objets.

✓ AIDER LES HABITANTS À RÉDUIRE LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIES

RÉNOVATION

Des milliers de logements isolés

Propriétaires de maisons individuelles et syndics de copropriétés, ils ont été de plus en plus nombreux à faire appel au dispositif Mur Mur ces dernières années. Ils constataient qu'il faisait froid chez eux en hiver, trop chaud en été, que leur facture grimpeait...

Ils ont poussé la porte de l'Alec qui les a accompagnés pour élaborer un diagnostic sur-mesure, hiérarchiser les besoins de travaux et comprendre les différentes aides accordées.

En janvier 2021, la Métropole a mis un coup d'accélérateur à Mur Mur : elle a ajouté une aide financière favorable aux

foyers les plus modestes. La subvention peut atteindre 11 500 euros en maisons individuelles, et jusqu'à 75 % du montant des travaux (aides de l'État comprises) pour les co-propriétaires. Ces montants variant en fonction de l'ambition des travaux. Un sacré coup de pouce à la fois social et écologique ! Car le quart des émissions de CO₂ du territoire sont issues de la consommation énergétique des logements •



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

450
propriétaires

de maisons
individuelles
accompagnés
en 2021

200
copropriétés

en cours
d'accompagnement

✓ **RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS**
PRODUITE PAR CHAQUE HABITANT

COLLECTE DES DÉCHETS

Les épluchures ne vont plus à la poubelle

Les petits seaux marrons ont du succès ! Ils ont trouvé leur place dans la cuisine d'une bonne partie des métropolitains. C'est là que finissent les restes du repas, les épluchures ou les aliments périmés. Leur contenu finit dans la poubelle marron, collectée une fois par semaine au pied des immeubles.

Ce grand dispositif de collecte des déchets alimentaires couvrait près de la moitié de l'agglomération en 2021, et concernera toutes les communes d'ici 2023. L'ambition est d'apporter une solution à toutes les situations : les bacs marron pour les immeubles, les composteurs à domicile pour les maisons individuelles avec un jardin, et les composteurs partagés pour les petits bâtiments collectifs éloignés des circuits de collecte !

La Métropole grenobloise est l'une des premières agglomérations à mettre en place ce système à une telle échelle. Un système qui s'appuie sur un maillage d'acteurs : le geste de tri que les habitants ont vite pris, la Métropole qui a travaillé les circuits de collecte en lien avec les communes et qui achemine les déchets alimentaires vers son site de traitement à Murianette (qui se modernise), et les agents de terrain qui ont su intégrer ce changement. Une réussite collective donc !

top!

Épluchures et restes des repas finissent dans un sac biodégradable, placé dans le seau marron.



+

Et demain ?

Du biogaz à partir des déchets fermentés ! D'ici 2024, le centre de compostage de la Métropole grenobloise, à Murianette, sera équipé d'une centrale pour produire du biogaz à partir des déchets alimentaires ! Ce biogaz, produit grâce à la fermentation des déchets, sera injecté dans le réseau de gaz de ville.

90%

des habitants de la Métropole

qui trient leurs déchets alimentaires disent qu'ils auraient du mal à arrêter

+

Et demain ?

Un nouveau centre de tri à La Tronche en 2023. L'actuel centre de tri « Athanor », là où finissent les ordures des poubelles vert et jaune, va être déconstruit pour laisser place à un nouveau centre. Sa vocation : augmenter la part de déchets recyclés (12 000 tonnes recyclées en plus par an, soit le poids d'une tour Eiffel). Première pierre posée en septembre 2021.

Info : Le centre de tri se visite. C'est l'occasion de découvrir son fonctionnement, et de voir les travaux du nouveau centre avancer.

Réservations : 04 38 24 11 00



ÉQUIPEMENT

Deux déchèteries flambant neuves

Deux déchèteries nouvelle génération ont ouvert à Sassenage et à Echirolles courant 2021. Elles étaient attendues... et quatre autres seront bientôt en service. Les équipements sont tout neufs, installés sur de nouveaux terrains plus vastes (entre 4 000 m² et 5 000 m² par site). Les installations sont mieux sécurisées avec des garde-corps adaptés, l'accès simplifié avec des voies de circulation plus larges et des zones d'attente pour les véhicules. Grâce à tout cela, le tri est plus simple et de meilleure qualité. Bientôt, de nouvelles déchèteries du même type ouvriront à Grenoble, quartier Jacquard, puis à Fontaine, Varcès-Allières-et-Risset et La Tronche •

CULTURE ET LOISIRS



Et demain ?

Une programmation croisée est prévue avec le réseau d'acteurs du dialogue entre les sciences et la société de notre territoire : le Muséum d'histoire naturelle pour ses éléments de géologie, le Département de l'Isère pour ses Espaces naturels sensibles, l'Université Grenoble Alpes pour le réservoir de chercheurs qu'elle représente, l'Hexagone et la MC2 pour leurs scènes ou encore le Conservatoire intercommunal de musique, juste à côté, pour des projets en commun autour du son.

À l'extérieur, un jardin où se reposer, pique-niquer, s'amuser et retrouver les roches des montagnes alentour.



© Arcanes Architectes

60 000
visiteurs prévus
par an

Le nom « Cosmocité » a été choisi lors d'une consultation citoyenne menée en 2021

Cosmocité, centre des sciences et de l'univers

Le chantier de Cosmocité, au Pont-de-Claix, centre dédié aux sciences de la terre et de l'univers, avance à bonne allure. Ouverture prévue au printemps 2023, avec un planétarium, une salle immersive 3D et des expositions pour tous, dès 3 ans.

Le dernier étage du centre vient d'être terminé. Et la charpente métallique, ossature du volume qui abritera le dôme du futur planétarium, est montée. Le gros œuvre, piloté par des architectes de Grenoble et du Canada, touche à sa fin. Reste l'habillage du bâtiment et l'aménagement intérieur.

Au même rythme que les travaux, les équipes de la Casemate (Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Grenoble), qui sera le futur exploitant, s'activent. Elles pilotent la réalisation des décors, le contenu des expositions et la programmation.

La vocation du lieu ? Rendre les sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement accessibles à tous. Le visiteur pourra visiter des expos et explorer l'espace sous la voûte du planétarium, où l'attend un voyage de galaxie en galaxie. Il sera ensuite invité à s'aventurer dans une salle immersive – équipée d'écrans, au mur et au sol – et à terminer dans le jardin ou sur le belvédère, à vingt mètres de haut, pour observer le ciel et la terre à 360 degrés !

ÉVÉNEMENT

À l'automne, 10 jours de culture

Visites, musique, magie, danse, street art... Les 10 jours de la culture sont devenus le rendez-vous incontournable pour découvrir des lieux inconnus et assister à des spectacles un peu partout sur le territoire. Que choisirez-vous ? De la musique dans un parc, la visite du marché de gros, un spectacle de magie ou un tour à bord d'un ancien bus dauphinois ? Autant de possibilités offertes lors des Dix jours de la culture, événement automnal de la Métropole grenobloise.

L'ambition ? Faire découvrir notre territoire à travers des lieux du patrimoine

encore peu connus, amener la culture partout, même dans les villages, avec des spectacles petit format. Et donner à penser les transitions écologique, énergétique et sociale.

Une foule de partenaires entrent dans la danse : communes, Office de tourisme métropolitain, salles de spectacle (MC2, l'Hexagone, etc.), Université Grenoble Alpes, musées, associations... Un incontournable qui prend de l'ampleur depuis sa création, il y a trois ans •

Info : 4^e édition, du 15 au 27 octobre 2022, autour des vacances de la Toussaint.

Dix jours pour amener la culture partout, même dans les villages.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

75
spectacles

sur 2 semaines dans
32 communes partenaires

FIERTÉ

L'eau du robinet plébiscitée par les métropolitains

Selon une étude, 91 % des habitants de la Métropole préfèrent boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille. Une situation quasiment unique en France.

La Métropole est assise sur un trésor. Il ne s'agit pas d'un tas d'or ou de minerais rares. Non, ce trésor, c'est de l'eau. Une eau d'une qualité exceptionnelle issue des nappes alluviales du Drac et de la Romanche et qui alimente 85 % des habitants de l'agglomération (les 15 % restant sont alimentés par des sources des coteaux). Une qualité exceptionnelle car cette eau n'a pas besoin d'être traitée. Elle est certifiée zéro chlore, zéro UV : « Une goutte de pluie qui s'infiltre dans la nappe met environ 60 jours pour atteindre les puits, ce qui lui permet d'être filtrée naturellement, explique Nicolas Perrin, directeur du département eau à la Métropole. C'est une situation quasiment unique en France ».

D'après une récente étude*, plus de 93 % des usagers ont une bonne, voire une très bonne image de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. C'est un point de plus qu'en 2018 lors de la précédente enquête. Et c'est 4 points de plus qu'au niveau national (89 %). Il faut dire que les Régies de l'eau et de l'assainissement métropolitaines proposent un service public réactif, fonctionnant 7j/7 et 24 h/24. Et que la Métropole investit plus de 30 millions d'euros par an pour sécuriser et moderniser les réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement.

Selon la même étude, 80 % des personnes interrogées ont « tout à fait » confiance dans l'eau du robinet. De la même façon, plus de 94 % des personnes sondées sont satisfaites du goût de l'eau potable. Résultat, 95 % des usagers consomment l'eau du robinet, et 91 % la choisissent de préférence à l'eau en bouteille. Des chiffres exceptionnels là aussi, mais accompagné d'un paradoxe : 56 % d'entre eux pensent que l'eau potable est traitée.

Or, répétons-le, ce n'est pas le cas. L'eau potable dans la Métropole est traitée (par chloration ou UV) dans seulement 15 % des cas, pour les sources de coteaux) •

*Une enquête de satisfaction menée par un organisme indépendant entre octobre et novembre 2021 auprès de 1500 personnes.

Toutes les informations sur la qualité de l'eau sont à retrouver sur grenoblealpesmetropole.fr/eau

Le saviez-vous ? 85 % des habitants de l'agglomération consomment une eau d'une qualité exceptionnelle, naturellement filtrée, issue des nappes alluviales du Drac et de la Romanche.



© Adobe Stock

FORMATION

Ouverture d'un CAP « agent de la qualité de l'eau » à Grenoble

Opération de maintenance des appareils hydrauliques d'un réseau d'eau potable, contrôle des installations de traitement, montage de tuyauterie ...

Voici quelques-unes des tâches réalisées par l'agent de la qualité de l'eau. Un métier de technicité et de terrain auquel il est désormais possible de se former à l'IMT (Institut des Métiers et des Techniques) via un CAP. Cette formation de deux ans, initiée en partenariat avec la Métropole grenobloise, sera accessible aux 16-30 ans en contrat d'apprentissage dès le mois de septembre 2022.

Infos sur imt-grenoble.fr



Au sein de l'une des salles blanches de l'entreprise STmicroelectronics : un lieu d'une extrême propreté, car la fabrication des semi-conducteurs ne tolère aucune poussière, même en suspension !

© STmicroelectronics

PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS

Le bassin grenoblois, une chance pour l'Europe

Le 8 février dernier, la Commission européenne présentait son « Chips Act », un plan d'investissement de 43 milliards d'euros d'ici 2030 pour doper la production de semi-conducteurs des entreprises européennes. Une manne financière dont pourrait bénéficier la métropole grenobloise, où se concentrent les poids lourds français du secteur. Portrait d'une filière locale qui pourrait bien assurer l'avenir industriel du pays.

Que vous travailliez ou non dans les secteurs de la microélectronique, ces noms d'entreprises – pour ne citer qu'elles – vous disent quelque chose : STmicroelectronics, Soitec, Teledyne, Siemens, ASML... Rien d'étonnant quand on sait que ce secteur ne compte pas moins de 40 000 emplois dans l'aire urbaine grenobloise. Première région de France en la matière avec un tiers de ses emplois dédiés à la création de composants, l'expression « Grenoble, capitale française de l'innovation » n'est pas usurpée : du silicium à la puce, toute la chaîne de production et d'exploitation du semi-conducteur y est représentée.

Une situation enviable qui trouve son origine dans la création, en 1967 sur la Presqu'île, du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information (Leti) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Pierre angulaire de l'innovation grenobloise, le CEA-Leti regroupe aujourd'hui 1900 chercheurs, 11 000 m² de salles blanches¹ et dépose quelque 300 brevets chaque année. Une machine à découvrir qui entraîne depuis toujours dans son sillage fertile le soutien des collectivités locales pour favoriser l'installation des laboratoires et des entreprises qui en sont issus : STMicroelectronics et Soitec font aujourd'hui partie de ces fleurons français de l'électronique classés dans le top 10 des entreprises européennes. Sans

compter les start-up propulsées chaque année par le laboratoire, telles qu'Avalun, ISKN, eLichens, Morphosense ou encore Aledia, licorne² en passe de révolutionner nos écrans, qui semble promis à un bel avenir sur notre territoire (à Echirolles où se situe son siège social et son labo de R&D et à Champagnier où elle construit son appareil de production).

RECRÉER L'APPAREIL PRODUCTIF

Mais la crise sanitaire – et son corollaire le télétravail –, ont engendré des besoins inédits en matière de semi-conducteurs. Auxquels la production européenne n'a pas su répondre. Des besoins encore accrus par la non anticipation d'un rebond économique, dont la force a surpris. Sans compter le déploiement de la 5G qui se précise et le nombre exponentiel de puces qui seront nécessaires à l'événement prochain de la voiture autonome et au sacre des objets connectés. Oui, les puces électroniques sont désormais partout. Et sont aujourd'hui indispensables au bon fonctionnement de nos sociétés.

Or, bien que disposant de trois des cinq plus grands centres de recherche mondiaux en la matière (à Grenoble, en Belgique et en Allemagne), l'Europe demeure dépendante des fabricants étrangers, et notamment de l'Asie qui noyautait l'essentiel du marché. Alors qu'elle produisait 40% des semi-conducteurs dans les années 90, elle n'en produit plus que 10%. Voilà pour le contexte.

Pour redonner sa souveraineté à l'Europe, le Chips Act européen entend ainsi « atteindre 20% de la production mondiale d'ici 2030, sachant que le marché devrait doubler d'ici là pour atteindre mille mil-

liards de dollars », prévoit Thierry Breton, le commissaire européen au marché intérieur. « Il s'agit donc de multiplier par quatre notre propre production ». Le plan envisage ainsi d'investir 43 milliards d'euros dans la recherche et l'installation de nouvelles lignes de production en Europe et de favoriser l'approvisionnement des entreprises européennes en cas de nouvelle tension sur le marché.

GRENOBLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE ?

Pour l'instant, le détail précis de la distribution de cette manne est encore inconnu. Mais une partie devrait abondamment ruisseler jusqu'à Grenoble pour augmenter la production grenobloise tout en assurant sa compétitivité. « Le Chips Act prévoit l'installation de trois lignes pilotes qui doivent permettre d'améliorer les liens entre la recherche et la production industrielle », précise Sébastien Dauvé, directeur du CEA-Leti. « Il est prévu que l'une de ces lignes soit mise en place au CEA-Leti », mais « rien n'est encore acté ». Du côté de Soitec, qui vient d'emporter un contrat record avec Google grâce à sa technologie FD-SOI, à la fois plus performante et moins énergivore, « il ne fait zéro doute que ce plan européen va profiter à toute la chaîne de valeur de la filière grenobloise et alimenter la région pendant une dizaine d'années. Grenoble va devenir encore plus indispensable qu'elle ne l'est déjà à la stratégie de la France et de l'Europe en matière de semi-conducteurs ». Soitec devrait même annoncer dans quelques semaines la construction d'une nouvelle usine de production de composants pour l'automobile à Bernin, avec des emplois à la clé... Un enthousiasme également par-

tagé par le groupe STMicroelectronics qui a annoncé fin janvier investir un milliard de dollars pour l'extension des salles blanches de son site de Crolles. Un chantier unique en Europe qui permettra d'accroître de plus de 20% les capacités de production du site en 2022. Ce qui inscrit précisément l'entreprise dans les objectifs du Chips Act que l'Europe appelle de ses vœux.

Gravitant autour de cette filière, ce sont aussi de nombreux fabricants de premier plan, qui sont intéressés par cette annonce. Leurs produits intègrent en effet des puces, et leurs innovations sont étroitement liées à celles que connaissent les semi-conducteurs. Ils ont ainsi tout à gagner d'une Europe forte, pour ne plus souffrir de ces pénuries coûteuses.

Après le plan français Nano 2022 soutenu par la Métropole grenobloise, qui a permis à ces entreprises de bénéficier d'investissements publics jusque dans les phases de pré-industrialisation de leurs produits, le Chips Act européen a de quoi enthousiasmer à nouveau le territoire métropolitain. Il pourrait bien assurer l'avenir de ces locomotives high tech (et l'embauche dans notre territoire !), lesquelles s'appuient depuis toujours sur les universités, les centres de recherche, les laboratoires, les collectivités et tout un écosystème d'entreprises de pointe, de PME et de start-up, pour demeurer au premier niveau mondial •

Salles blanches¹ : Une salle blanche est une pièce où la concentration en particules dans l'air est maîtrisée dans un but spécifique industriel ou de recherche scientifique

Licorne² : Le terme est employé pour désigner une startup valorisée à plus d'un milliard de dollars

Au CEA-Leti, un technicien en train d'intervenir sur un wafer, une tranche très fine de matériau semi-conducteur utilisée pour fabriquer des composants pour la microélectronique.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Le service M covoit'Lignes+ fonctionne sur le modèle des transports en commun : des arrêts physiques, des horaires de fonctionnement (le matin et en soirée), le tout sans réservation.

© Annie Frénot

TRANSPORTS

Et si c'était le moment de covoiturer ?

Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) vient de déployer une nouvelle ligne de covoiturage entre Saint-Martin-d'Hères et Saint-Martin-d'Uriage. Cette ligne vient compléter le « réseau » du Grésivaudan qui s'étend de Pontcharra à Crolles, en passant par Meylan et Grenoble.

À l'Ouest de l'agglomération, le « réseau » Voironnais compte également plusieurs lignes qui relient Rives, Voiron et Tullins à Grenoble. Ce service est associé à la voie de covoiturage aménagée par la société AREA sur l'A48 entre la gare de

péage de Voreppe et Grenoble et activée en cas d'embouteillage ou de ralentissement.

REMPLIR LES SIÈGES VIDES

Le service M covoit'Lignes+ a été lancé en 2020 afin de fluidifier les trajets entre la Métropole et les territoires voisins. Chaque jour, des milliers de voitures entrent et sortent de l'agglomération grenobloise provoquant, le matin et en fin d'après-midi, des embouteillages, de la pollution, du bruit... Or, la grande majorité de ces véhicules transporte une seule personne, le

conducteur, alors qu'il pourrait y en avoir quatre à bord.

M covoit'Lignes+ vise donc à remplir ces sièges vides et à réduire les coûts de transports. Pour utiliser ce service, il suffit de télécharger l'application M covoit'Lignes+, de renseigner son statut (conducteur ou passager) et son trajet. Le conducteur est indemnisé entre 1 et 2 euros par passager transporté aux heures de pointe. Pour les passagers, le service est gratuit jusqu'au 31 août 2022 •

Infos sur lignesplus-m.fr

VIVE LES VACANCES

13 salles unies pour proposer des spectacles jeune public

Le dispositif « Vive les Vacances » rassemble 13 salles de l'agglomération grenobloise qui programment des spectacles jeune public pendant les « petites » vacances scolaires. Imaginée, à l'origine, par 8 salles de la métropole, l'idée était de faire face à une inégalité : « De nombreuses familles ne portaient pas pendant ces congés et les enfants des centres de loisirs n'avaient pas l'opportunité d'aller voir des spectacles. Nous ne pouvions laisser de côté ces jeunes et leur famille », se souvient Cécile Guignard, directrice des relations avec le public à l'Hexagone de Meylan. « Tout de suite s'est imposée l'idée que nos publics respectifs puissent découvrir ce qui se passe ailleurs. Les informations ont été partagées dans tous nos programmes, afin d'encourager les spectateurs à se déplacer », se souvient Alexandre Lamothe, coordinateur général de La Bobine à Grenoble. « Rapidement, des actions culturelles et artis-

tiques ont été intégrées au dispositif », complète Marie-Claire Gaillardin, responsable des relations avec le public de l'Ilyade, à Seyssinet-Pariset. La saison actuelle a par exemple vu la création d'un livret « pour l'accompagnement du spectacle vivant ». Un jeu de memory a été conçu quant à lui, autour des métiers du théâtre. Et au fil du temps, le collectif s'est élargi. Cette saison, 13 salles* se sont coordonnées pour vous proposer une offre de 26 spectacles ! Elles vous donnent rendez-vous dès le 16 avril •

*La Rampe/La Ponatière; L'Odyssée/L'Autre Rive; La Belle Electrique; La Bobine/La Bobinette; L'Espace 600; La MC2; Le Théâtre Sainte-Marie d'en-Bas; Le TMG.Théâtre 145; L'Hexagone scène nationale Arts Sciences; L'Amphi; Le centre des Arts du Récit; L'Heure Bleue en scène; L'Ilyade.

Toutes les infos sur vivelesvacances.net

SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYEN

Vivre autrement avec l'habitat participatif

© Damien Artero



À Pontcharra, un exemple d'habitat participatif qui fait la part belle aux espaces en commun.

Se regrouper avec d'autres personnes pour concevoir ensemble un habitat mêlant des logements individuels et des espaces partagés (comme un jardin, une salle commune ou une chambre d'ami par exemple), c'est le principe de l'habitat participatif. L'association Les Habiles apporte son expertise aux citoyens et structures qui souhaitent adopter ce mode de vie en collectivité. Celui-ci, qui accorde une grande place à l'écologie et au lien social entre les habitants, séduit de plus en plus de citoyens. « *Les gens ont besoin de retrouver du collectif et de la solidarité* », témoigne Tristan Chabanne, chargé de projets à

l'association Les Habiles (pour Habitats Isérois Libres et Solidaires). Depuis 2008, celle-ci œuvre à faire connaître l'habitat participatif et accompagne les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure, le tout avec le soutien de la Métropole. « *On conseille les porteurs de projets autant sur l'ingénierie sociale avec la structuration du collectif que sur le montage opérationnel et technique avec la définition du projet, le choix du statut juridique, le montage financier...* ». Car, si le concept en convainc plus d'un, chaque projet revêt des caractéristiques différentes et s'étale en moyenne sur 3 à 10 ans. Mieux vaut donc être bien

accompagné. Bailleurs, promoteurs et collectivités locales s'intéressent également à cette solution. À l'image de la Ville de Meylan qui a confié aux Habiles la mission de développer un projet dans le château de Rochasson. Un appel à projets a ainsi été lancé en septembre dernier afin de constituer le groupe de futurs propriétaires qui redonnera vie à cette maison bourgeoise du XIX^e siècle emblématique de la commune •

En savoir plus
leshabiles.org

SOLIDARITÉ

Réfugiés ukrainiens : comment le territoire fait face

« *C'est inimaginable ce qui se passe là-bas. Du jour au lendemain, des bombes nous sont tombées dessus. Il a fallu que nous partions pour mettre en sécurité nos enfants* ». Comme des milliers de familles déplacées depuis le début du conflit russo-ukrainien, Suzanna, Samvel et leurs deux enfants, ont dû fuir leur pays. C'était le 12 mars dernier. Lorsque les bombardements ont touché leur ville, Mykolaïv, dans le sud de l'Ukraine. « *Mais aujourd'hui, souffle Suzanna, on est soulagés d'être en France, on est en sécurité. Les gens ont été très chaleureux avec nous* ».

Quatre jours après leur départ, un passage en préfecture pour faire leurs papiers, et quelques nuits dans un hébergement temporaire au sein d'un hôtel du Pont-de-Claix, la famille a été accueillie le 21 mars dans un appartement de Seyssinet-Pariset : « *Nous avons mis à disposition deux anciens logements d'instituteurs, indique Guillaume Lissy, le maire de la commune. De nombreux particuliers se sont aussi manifestés pour proposer leur accueil* ». Une dizaine de communes se sont également manifestées auprès de la Métropole (qui fait le

lien avec la Préfecture) pour en faire de même. D'autres sont à venir.

Une solidarité qui s'est très tôt mise en place dans la plupart des communes de notre territoire, via des collectes en direction de la Protection civile qui achemine l'ensemble à la frontière polonaise. « *Dès le début du conflit, on a lancé un appel aux dons* », confirme Monique Kassiotis, vice-présidente du CCAS de Fontaine. « *La générosité des citoyens et des associations est au rendez-vous* ».

L'afflux de réfugiés en provenance d'Ukraine n'en est qu'à ses débuts. Et les familles qui trouveront à s'installer dans notre territoire y demeureront sans doute longtemps. Au-delà de l'aide d'urgence et d'une contribution de 50 000 € au fonds d'aide d'urgence aux réfugiés ukrainiens, la Métropole s'engage donc à favoriser leur intégration en facilitant leur accès à logement pérenne, à la santé, à l'emploi, à l'éducation, à la formation et à la culture, en particulier avec des cours de français •

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Suzanna, Samvel et leurs deux enfants ont trouvé refuge dans la commune de Seyssinet-Pariset.

AGENDA

COULEURS

Street art fest



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Après Grenoble, Fontaine, le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères, Eybens, Sassenage, La Tronche et Champ-sur-Drac, c'est au tour des villes de Seyssinet-Pariset, Meylan, Vizille et Saint-Martin-le-Vinoux d'ouvrir leurs murs au champ d'expression des artistes du Street art fest Grenoble Alpes.

Du 27 mai au 26 juin
Infos : streetartfest.org

SENSATIONS FORTES

Foire des Rameaux

Après deux ans d'absence, la foire des Rameaux revient à l'Esplanade de Grenoble avec ses attractions familiales et ses manèges à sensation (sans oublier les barbes à papa et les pommes d'amour...)

Du 9 avril au 1^{er} mai
Tous les jours dès 14h
foiredesrameaux.com

COURSE À PIED

Trail des Balcons Sud

Le trail des Balcons Sud se décline en solo ou en duo sur 25 km avec un dénivelé positif de 1 800m. La course propose aussi des parcours de 5 km, 9 km et de marche nordique.

Dimanche 15 mai
Quaix-en-Chartreuse
trailquaix.fr

CONCERTS

Festival Magic Bus

Magic Bus, c'est trois jours de découvertes musicales en plein air à l'Esplanade de Grenoble. Un programme concocté par l'association Retour de Scène qui mêle rock, musiques du monde, soul, pop, reggae... Parmi les artistes présents, l'incontournable duo malien Amadou et Mariam mais aussi Danakil, Ken Boothe, Technobrass... sans oublier quatre talents du cru à découvrir.

Du 19 au 21 mai
Esplanade de Grenoble
Infos et billetterie : festival-magicbus.fr

ART CONTEMPORAIN

En roue libre



© DR

Le Musée de Grenoble propose de goûter aux joies de la flânerie à travers une balade « en roue libre » dans ses collections d'art contemporain. L'occasion de (re)découvrir des œuvres d'Arman, Erró, Bernard Frize ou encore Philippe Cognée.

Jusqu'au 3 juillet
museedegrenoble.fr

NATURE

Bois Français

Le Bois Français ouvre ses portes le 20 mai. À seulement 15 minutes de Grenoble et accessible en transports en commun, la base de loisirs offre 75 hectares de plages et de pelouse pour se détendre en famille ou entre amis.

Ouverture le vendredi 20 mai
grenoblealpesmetropole.fr/boisfrancais

SENTIERS

Métrorando



© Grenoble Alpes Métropole / Patrice Macia

La randonnée de la Métropole emmène les amateurs sur les contreforts de la Chartreuse. Départ du Jardin de ville à Grenoble de 8h à 10h30. Trois circuits sont proposés à Corenc, Grenoble, La Tronche, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Martin-le-Vinoux.

Dimanche 15 mai
grenoblealpesmetropole.fr/sentiers

DEUX ROUES

Faites du vélo



© DR

7^e édition de la Faites du vélo avec des animations et des initiations dans les écoles, des escape-games, des balades street-art à vélo... Un village vélo accueillera au parc Mistral une bourse à vélos, des food bikes, des démonstrations (monocycle...) et des projections de court métrages.

Du 9 au 22 mai
faitesduvelo.com

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ

▪ **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 av. Alsace Lorraine, Grand'Place,
15 bd Joseph Vallier (Grenoble),
431 avenue Ambroise Croizat (Crolles)

▪ **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, St-Martin d'Hères
www.mobilites-m.fr

▪ **Agences M Vélo +**

Location de vélos courte ou longue durée
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ **Citiz**

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

Et aussi... trottinettes électriques avec l'appli **Tier Mobility**, vélos électriques biplaces avec l'appli **Pony**.

PARTICIPATION

▪ **Plateforme participative**

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

www.participation.lametro.fr

ÉNERGIE

▪ **Réduire sa facture**

Vous souhaitez réduire votre facture énergétique? Engager des travaux de rénovation? Faites-vous accompagner par un conseiller énergie.

14, avenue Benoît Frachon, St-Martin-d'Hères
04 76 14 00 10
www.infoenergie38.org
www.grenoblealpesmetropole.fr/energie

EAU

▪ **L'eau potable**

Grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix; Echirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève, St Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcès, Vorey Voroize :
Tél de 8h à 12h et de 13h à 16h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole : Tél du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au 04 85 59 50 00

▪ **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

VOIRIE

▪ **Problème sur l'espace public**

Vous constatez un dysfonctionnement sur la voirie? Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... Contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

DÉCHETS/TRI

▪ **Numéro vert**

Pour toute question sur la collecte, les conseils de tri, l'achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30, et de 14h à 17h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets
www.grenoblealpesmetropole.fr/tri
www.grenoblealpesmetropole.fr/decheterie

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Bonjour, les trottinettes électriques peuvent-elles rouler sur les trottoirs?

Comme tout autre engin de déplacement personnel (EDP) motorisé, les trottinettes électriques ont interdiction de circuler sur les trottoirs. En agglomération, elles doivent rouler sur les pistes et bandes cyclables si elles existent, ou sur la route le cas échéant à une vitesse maximale de 25 km/h. À noter, l'usage de la trottinette est réservé aux plus de 12 ans. Le port du casque est très fortement recommandé et le transport d'un autre passager est interdit.



À VOS PLACARDS !

Collecte de textiles du 18 avril au 29 mai

Grenoble Alpes Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans 42 communes du territoire. 90 conteneurs temporaires seront installés afin de recueillir les vêtements, chaussures et linges de maison – même usés ou déchirés – dont vous voulez vous séparer. Rien de plus simple : il suffit de repérer le conteneur le plus proche de chez vous sur le site grenoblealpesmetropole.fr/textiles puis, une fois votre tri effectué, de mettre vos textiles dans un sac bien fermé et de déposer celui-ci dans le conteneur souhaité. Les textiles doivent être propres, non mouillés ou souillés par des produits chimiques, de la graisse, de la peinture... Plus de la moitié des textiles (ceux en bon état) sera réemployée, un tiers sera transformé en chiffons ou en matière isolante et moins de 10% servira à produire du chauffage. Depuis son lancement en 2018, 374 tonnes de textiles ont ainsi été recyclées par le biais de cette opération. Bon ménage de printemps !

grenoblealpesmetropole.fr/textiles

GRAND ÉCRAN

Une métropole très cinégénique

Just Kid, un film français réalisé par Christophe Blanc, sorti en 2019 avec Kacey Mottet-Klein et Andrea Maggiulli.

César et Rosalie, Les Rivières pourpres, Le Grand bain... Ces trois films ont pour point commun d'avoir été tournés, en partie, dans la métropole grenobloise. Qu'est-ce qui attire les réalisateurs en nos contrées montagneuses ? Éléments de réponse.

Si on vous dit « cinéma français », à quoi pensez-vous ? Sans doute à des personnages évoluant dans de grands appartements haussmanniens. Ou devant de hautes barres d'immeubles de banlieue. Ou encore dans de petits bistrot typiquement... parisiens. Pour les réalisateurs qui souhaitent débarrasser leur récit de ces clichés, la métropole grenobloise offre une alternative. « Bien souvent, quand les réalisateurs choisissent Grenoble, c'est qu'ils cherchent une dynamique différente de celle de la grande ville. Le rôle des montagnes, notamment, est important. Elles apportent un supplément d'âme au récit. », résume Aurélie Malfroy-Camine, à la Commission du film Auvergne-Rhône-Alpes*.

LA MONTAGNE DANS LE CADRE

« J'ai eu d'emblée le désir de tourner à Grenoble. J'avais le souvenir d'une ville très encaissée, littéralement enserrée entre les montagnes... », explique le réalisateur valentinois Christophe Blanc. Dans son film *Just kids* (2020), les personnages sont des enfants qui, face au décès brutal de leur père, doivent faire face aux dettes que ce dernier leur a laissées. « Les trois tours du quartier de l'Île Verte, où nous avons tourné, ont donné au script une dimension qui n'existait pas au départ. La hauteur et la nature, qu'on a l'impression de pouvoir toucher de la main, ouvrent vers l'extérieur. » Même si l'avenir des enfants semble momentanément bouché, un horizon des possibles s'es-

quisse. Une même impression se dégage de certaines des scènes du film *Rouge*, de Farid Bentoumi (2021), avec Sami Bouajila et Zita Hanrot.

DES DÉCORS TRÈS GRAPHIQUES

« Le patrimoine historique de Grenoble est très riche, s'enthousiasme Aurélie Malfroy-Camine. On y trouve des cours intérieures, des ruelles, des bâtiments qui racontent une époque. Mais également de nouveaux quartiers. La Villeneuve, par exemple, est une cité hyper graphique : on peut jouer avec les hauteurs des bâtiments et les perspectives... ». Côté graphisme architectural, on peut aussi penser au fameux garage hélicoïdal. Peut-être y verra-t-on, d'ailleurs, très prochainement, Omar Sy et Laurent Laffite y jouer d'époustouflantes scènes de course poursuite... « Récemment, des scènes pour *Les Gars sûrs* ont été tournées à Grenoble. », avance Aurélie, qui ne peut pas en dire beaucoup plus car le film de Louis Leterrier sortira en exclusivité sur Netflix. Une chose est sûre : la production était intéressée par notre garage tout en courbes art déco.

FAIRE JOUER LES CONTRASTES

Le saviez-vous ? La série de Canal+ *La Guerre des mondes*, adaptée du roman de H.G. Wells, offre des images singulières de la métropole. Complètement désertée.

On y voit apparaître une bande de rescapés, dont Léa Drucker, descendue

de la montagne via le plateau des Petites Roches, à la recherche d'hypothétiques survivants. Le but, sur l'écran ? Mettre en relief l'opposition entre cette nature toute proche et le paysage urbain.

Le jeu des contrastes, c'est aussi clairement ce que cherchait Arnaud Desplechin dans *Rois et Reine*, sorti en 2004. Paris, d'un côté. Grenoble, de l'autre. Deux ambiances radicalement différentes, qui servent la forme de diptyque que prend le film. Lequel s'organise autour des deux personnages incarnés par Emmanuelle Devos et Mathieu Amalric •

* Cette Commission accueille les professionnels, français ou étrangers, du cinéma et de l'audiovisuel qui souhaitent réaliser un film en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Rouge, de Farid Bentoumi (2021), avec Sami Bouajila.



SCIENCE

Pourquoi la ville de Grenoble est-elle si plate ?



© Georges Crisci

La métropole grenobloise est située dans une plaine, au milieu des montagnes. Ces paysages majestueux que nous contemplons tous les jours ont été dessinés il y a fort longtemps, environ 30 000 ans, par un immense glacier, le glacier de l'Isère. Il occupait alors toute la vallée du Grésivaudan, la métropole, toute la Bastille de Grenoble, le mont Rachais et une partie du versant de la Chartreuse, car il s'élevait jusqu'à une altitude de 1200 m ! C'est l'époque de la dernière grande glaciation de l'ère quaternaire (appelée aussi le Würm ancien !). « Le glacier de l'Isère provient des Alpes du Nord, explique Lionel Favier, glaciologue et éducateur du changement climatique pour l'association Névé. Et un glacier creuse la roche sur laquelle il passe. Il transporte des roches et ravine la montagne ».

Or le climat se réchauffe. « Il y a un peu plus de 20 000 ans, la température a commencé à augmenter de manière naturelle. Le glacier a reculé, et la partie creusée a été remplacée par de l'eau », continue Lionel Favier. Le glacier a fondu et l'eau libérée a formé un lac, long de plusieurs kilomètres, entre Montmélian et Grenoble. Ce lac est resté là pendant plusieurs milliers d'années, des sédiments se déposant progressivement au fond. Une épaisse couche de différentes roches constitue ainsi le sous-sol de Grenoble. Puis les sédiments ont fini par combler le lac, qui a donc laissé place à une surface toute plate. C'est là, dans cette plaine que des hommes et des femmes décidèrent de s'établir et de fonder la ville appelée alors Cularo, environ 40 ans avant Jésus-Christ •

Parce qu'il y a très très longtemps, un glacier a « creusé » la vallée du Grésivaudan. Quand il s'est retiré, un immense lac s'est formé, laissant plus tard la place à une plaine fertile. Grenoble a pris naissance là, à la confluence de trois cours d'eau : le Drac, l'Isère et le Verderet.

« L'air à la loupe »

Pour mieux comprendre la qualité de l'air, une expo... en plein air !

Chaque jour, une personne respire environ 15 000 litres d'air ! C'est énorme ! C'est donc très important de pouvoir disposer d'un air pur autour de soi. Pourquoi notre air est-il parfois pollué ? D'où vient cette pollution ? Comment est-elle mesurée ? Et surtout, que faut-il faire pour améliorer les choses ? Pour en savoir plus, la Métropole propose, en partenariat avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Grenoble, une exposition de photos au format XXL, accrochées sur les grilles du Jardin de Ville, au centre de Grenoble. À visiter sans modération !

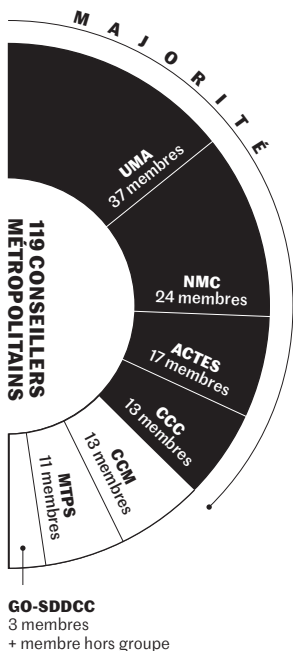
Exposition visible jusqu'au 31 mai 2022, au Jardin de Ville (Grenoble)



© DR

Le conseil de lecture de l'association Névé pour parler du climat aux enfants :
Tout comprendre (ou presque) sur le climat (CNRS Editions, 18 €)

Expression des 7 groupes politiques représentés à la métropole. Chacun d'entre eux dispose de 900 signes pour exprimer son point de vue.



LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 20 MAI À 10H
VENDREDI 08 JUILLET À 10H

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



UMA

Céline Deslattes

Conseillère municipale de Grenoble

Francis Dietrich

Maire de Champ-sur-Drac

Co-présidente et co-président de groupe
Une Métropole d'Avance (UMA)



Cap sur un territoire zéro chômeur de longue durée

La Métropole grenobloise a été retenue pour une nouvelle expérimentation visant à accompagner celles et ceux qui sont privés durablement d'emploi. Une approche nouvelle qui inverse la logique d'offre et de demande d'emploi : partir des compétences et souhaits des personnes afin de produire autant d'emplois adaptés aux personnes que nécessaire. Une ambition forte des communes concernées et de la Métropole de mailler le territoire, une ambition unique au niveau national. L'expérimentation s'appuie également sur la dynamique économique du territoire et sur la synergie entre les différents acteurs et dispositifs de l'insertion et de l'emploi, comme la dynamique locale et le réseau de l'ESS. Aujourd'hui expérimentée à Echirolles ouest, elle le sera demain à d'autres quartiers notamment à Grenoble, Vizille, Saint-Martin-d'Hères et Pont-de-Claix. Face aux crises sociales et climatiques, la Métropole répond présente afin que chacune et chacun puisse retrouver le chemin de l'emploi.

À retrouver sur notre site unemetropoleavance.fr



NMC

Anahide Mardirossian

Adjointe de Saint-Martin-le-Vinoux

Marc Oddon

Maire de Venon

Jean-Luc Corbet

Maire de Varcès-Allières-et-Risset

Co-présidente et co-présidents du groupe
Notre Métropole Commune (NMC)



Un plan d'investissement ambitieux au service des habitants et de notre territoire

Lors du dernier Conseil métropolitain, nous avons voté le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), document qui prévoit l'ensemble des dépenses pour toute la durée du mandat. Il marque un engagement fort de la Métropole face aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Transitions écologiques, énergétiques avec les dispositifs Mur/Mur et la Prime Air Bois, mobilités, amélioration des services à la population notamment sur la voirie, mais aussi soutien à l'agriculture, développement économique, solidarité et soutien aux personnes les plus vulnérables sont au cœur de ce plan. Nous avons fait le choix d'améliorer la qualité des services rendus sans augmenter la pression fiscale pour les habitants, grâce à la gestion rigoureuse et responsable conduite depuis des années. Nous sommes fiers de cet effort considérable !

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES

Souad Grand

Maire-adjointe du Pont-de-Claix

Bertrand Spindler

Maire de la Tronche

Co-présidente et co-président du groupe
Arc des communes en transitions
écologiques et sociales (Actes)



Décider l'impôt

Le budget 2022 de la Métropole, c'est 441 millions €. La principale dépense c'est le reversement aux communes : 121 millions. Métropole et communes sont liées par les actions menées par la Métropole sur les territoires des communes, mais aussi par les transferts financiers. La principale recette, c'est la fiscalité des entreprises : 104 millions. Pour financer toutes ses politiques de transitions écologiques et d'aides sociales, la Métropole a besoin du développement des entreprises, qu'elle favorise par une politique globale d'attractivité de son territoire. Pour des politiques ambitieuses de mobilités, de qualité de l'air, d'économie d'énergie, il faut créer de nouvelles richesses. Mais pour les communes comme pour la Métropole, l'État réduit le pouvoir de décider l'impôt. Il ne faut pas couper le lien de fiscalité entre les habitants et les entreprises, et les collectivités locales.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovéro

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes,
Coopération et Citoyenneté (CCC)

Prix de l'énergie : des mesures d'urgence sociale et des moyens pour la transition énergétique !

La hausse du coût de l'énergie depuis de nombreux mois jette des personnes par millions dans la précarité énergétique. Difficile de s'éclairer, de se chauffer et de faire le plein pour aller travailler. Si l'État doit prendre des mesures d'urgence pour aider les ménages (chèque énergie, baisse des taxes), il faut prendre le pas sur les grands groupes privés qui gonflent leurs profits, et (re) construire un grand service public de l'énergie. C'est indispensable à la transition énergétique. Pour réduire les factures et les émissions de CO2 nous devons aussi accélérer la rénovation thermique des logements. La métropole mène une politique volontariste et vient d'adapter son dispositif d'aide à la rénovation (MurMur) pour pallier un désinvestissement de l'Etat. De même, pour se passer de carburant, développons massivement les transports en commun. Que l'État en donne les moyens !

facebook.com/
CommunesCoopération
Citoyennete



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au
Cœur de la Métropole (CCM)

La taxe qui coûte plus cher qu'elle ne rapporte !

Depuis 2018, la majorité métropolitaine a voté des tarifs sur les occupations du domaine public et enseignes. Nous n'avions pas voté cette délibération s'agissant d'une nouvelle taxe sur les commerçants, restaurateurs, et même certains services au public. La «récolte» de cette taxe n'a pu, jusqu'alors être effective faute d'agents disponibles pour aller mesurer jusqu'à la largeur des lettres en relief, comptabiliser les rideaux métalliques, stores... Désormais, 5 agents ont, semble-t-il été affectés à cette tâche, pour une redevance globale d'environ 150 000 €/an facturée aux forces vives du territoire. Le coût salarial quasi supérieur à la recette attendue montre bien la passion toute française de notre administration. Où sont les valeurs de notre territoire qui devraient permettre à tous ceux qui travaillent d'être valorisés plutôt que taxés ?

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Métropole
Territoires de Progrès Solidaires (MTPS)

Sortie de route

545 jours. C'est le temps qu'il aura fallu à la majorité métropolitaine pour accoucher d'une feuille de route qui n'en a que le nom. Car derrière les titres ronflants type «le climat nous oblige» on trouve surtout de grandes déclarations qui n'engagent pas à grand-chose : réfléchir à, accompagner ceux, continuer à... 9 pages dont la moitié de photos, c'est l'art de la synthèse. Le Dauphiné Libéré déclarait d'ailleurs dans son édition du 14 janvier «pour les mesures concrètes il faudra encore attendre». Attendre quoi ? 545 jours c'est presque 1/3 du mandat. Et chaque jour nous montre combien cette majorité qui se dit de gauche et écologiste est divisée : ZFE, Actis, dette de l'eau, gratuité des transports, soutien à l'économie... La liste est trop longue pour la place dont nous disposons ici. Ce qui se voulait un guide n'est finalement qu'une nouvelle sortie de route.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SDDCC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe d'opposition Société
Civile, Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)

Dominique Spini & Nicolas Pinel

Conseillère et conseiller municipaux
de Grenoble

La non-participation citoyenne

La participation citoyenne est évoquée à longueur de discours mais le décalage entre la parole et les actes n'a jamais été aussi visible. Des usines à gaz sont mises en place pour donner l'illusion de la participation alors qu'on éloigne les habitants de la décision. La consultation est remplacée par le tirage au sort pour des comités formés par les «sachants» dont il ne sortira rien qui remette en cause les choix des élus. Pour tous les vrais sujets, les habitants ne sont pas consultés. Les élus ont décidé seuls de la construction du siège de la Métropole (80M€). Ils ont décidé seuls de la création du planétarium à Pont-de-Claix (10M€). Ils ont voté seuls ce plan d'urbanisme qui fait la part belle au béton et la chasse aux espaces verts. Il est temps d'associer les habitants aux décisions qui impactent leur quotidien et qui mobilisent l'argent public.

contact@societe-civile-grenoble.fr
facebook/Alain.Carignon.Officiel

1

JE VEUX
RÉDUIRE MA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

2

JE PEUX
INSTALLER
DU SOLAIRE
SUR MON TOIT



3

J'AGIS AVEC
LA MÉTROPOLE
qui m'aide à
construire mon projet
avec le simulateur Metrosoleil

grenoblealpesmetropole.fr/energie


GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE




GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

GRENOBLEALPES MÉTROPOLE
3, rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59
grenoblealpesmetropole.fr/contact



Directeur de la publication Christophe Ferrari | Directeur de la communication Emmanuel Chion
Rédacteur en chef Cédric Rousseau | Responsable photos Lucas Frangella | Rédaction Nathalie Anula, Adeline Charvet, Mickaël Penverne, Guillaume Rossetti, Adèle Duminy, Hélène Jusselin
Design graphique & illustrations Graphéine | Administration Nadine Bertoncello | Impression Imprimerie France Offset Typo (FOT) | Distribution Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre : mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100 % recyclé, certifié PEFC; 100 % issu de gestion durable de la forêt | Photo de couverture Zelvova du Japon
© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella